

2025

RAPPORT PILIER III
DU 31 DECEMBRE



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	2
STRATEGIE ET POLITIQUE COMMERCIALE.....	2
IMPACT SOCIAL	5
GESTION DES RISQUES	8
GOUVERNANCE DE LA GESTION DES RISQUES.....	8
TYPES D'EXPOSITION.....	8
GESTION DU RISQUE DE CREDIT	9
GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE	10
GESTION DU RISQUE DE MARCHE	14
GESTION DU RISQUE OPERATIONNEL	16
GESTION DU RISQUE INFORMATIQUE	17
GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX, DE GOUVERNANCE ET CLIMATIQUES.....	18
PLAN DE CONTINUITE DES ACTIVITES	19
LUTTE CONTRE LA FRAUDE	21
TESTS DE RESISTANCE AUX RISQUES	21
DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE DES RISQUES	22
DISPOSITIF GLOBAL DE CONTROLE INTERNE	24
FONCTIONNEMENT DE L'AUDIT INTERNE	24
FONCTIONNEMENT ET DISPOSITIF DE CONTROLE DE CONFORMITE	26
GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	28
STRUCTURE ACTIONNAIRALE	28
STRUCTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	28
STRUCTURE DE L'ORGANE EXECUTIF.....	29
ANNEXES	30
ETATS FINANCIERS ANNUELS.....	31
TABLEAUX D'INFORMATIONS QUANTITATIVES	52

01 INTRODUCTION



INTRODUCTION

En référence au cadre réglementaire instauré par la **Banque Centrale du Congo (BCC)**, la surveillance des établissements de crédit s'articule autour de **trois piliers complémentaires** :

- Pilier I : Il définit les exigences en matière de **fonds propres et de solvabilité**, conformément aux dispositions de l'**Instruction n°14 relative aux normes prudentielles**.
- Pilier II : Il repose sur l'adoption par la Banque Centrale du Congo d'une **approche de supervision basée sur les risques**, encadrée notamment par les **Instructions n°14 révisée, 17, 18, 19, 21 et 22**.
- Pilier III : Il est dédié à la **discipline de marché**. À travers l'Instruction n°55, la Banque Centrale du Congo vise à renforcer la sécurité et la transparence des marchés par la publication d'informations pertinentes et fiables.

C'est dans ce contexte réglementaire qu'**Equity Banque Commerciale du Congo SA (EquityBCDC)** publie le présent rapport.

Ce rapport est publié sous la responsabilité des différentes Directions de la Banque ainsi que celle du Conseil d'Administration. Il présente **des informations qualitatives et quantitatives** destinées à permettre aux principales parties prenantes d'appréhender le profil de risque de la Banque, au regard des principaux axes de ses activités.

1. STRATEGIE ET POLITIQUE COMMERCIALE

PLAN STRATEGIQUE

Le Comité de Direction a continué à concrétiser la vision de la Banque d'être le champion de la prospérité socio-économique des Africains, en bâtissant une Institution financière moderne qui offre à ses clients une expérience exceptionnelle tout en maintenant sa solidité financière, en gérant rigoureusement le risque et en renforçant sa culture.

La stratégie d'EquityBCDC est axée sur celle du Groupe EQUITY (EGH), au travers du Plan de Relance Economique et de Résilience de l'Afrique qui vise à soutenir les PME dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et de la logistique, du commerce et de l'investissement, ainsi que les secteurs sociaux et environnementaux en Afrique de l'Est et du Centre.

Au cours de l'exercice 2025, EquityBCDC a poursuivi le développement de ses activités en offrant des services financiers de qualité s'appuyant sur les systèmes digitaux développés pour sa clientèle.

En 2025, nos priorités stratégiques ont été les suivantes :

L'amélioration de l'expérience client : La transformation du Centre d'Appels en un Centre de Services opérant **24h/24 et 7 jours sur 7**. Le rôle principal du Centre de Services est de s'assurer que les problèmes soumis par les clients via les appels téléphoniques, courriels, réseaux sociaux sont traités dans les plus brefs délais.

L'acquisition de nouveaux clients : L'optimisation des systèmes d'agents bancaires afin de faciliter l'accès aux services bancaires à tous nos clients, en particulier les segments défavorisés et à faibles revenus de la société.

L'accélération des ouvertures de comptes à travers tous les canaux, avec la stabilisation de la solution Phone Banking et le renforcement d'Equity Business visant à soutenir le développement de la base clientèle de la banque.

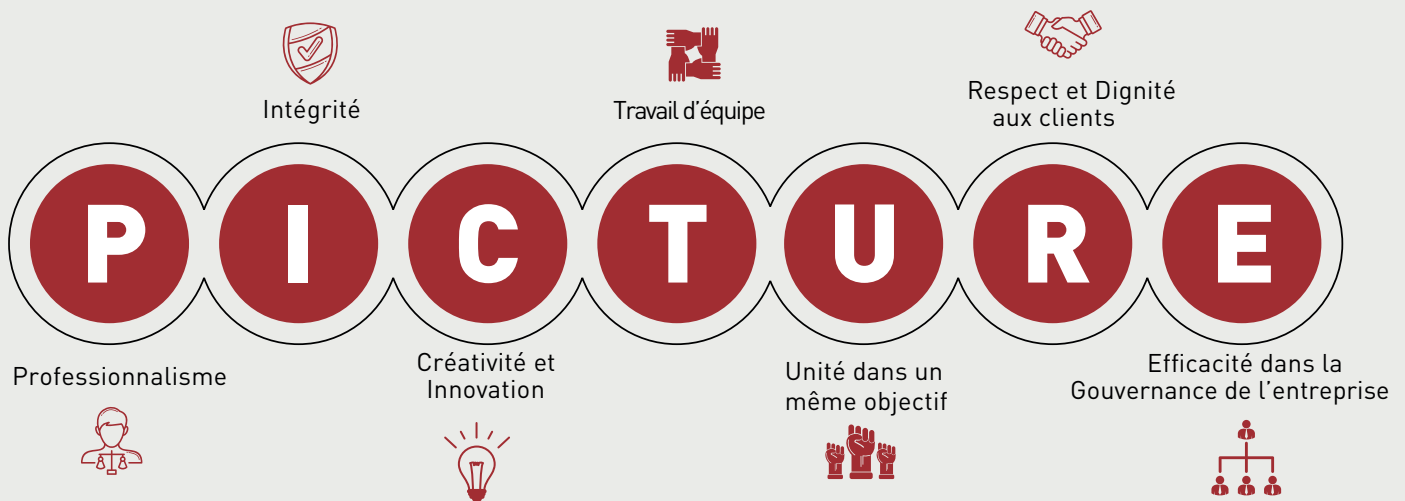
Le développement des écosystèmes : Le financement de l'économie réelle, la sécurisation des flux et la captation des revenus transactionnels durables.

Le financement des PME et Micro-entreprise : Le déploiement du Group Lending pour renforcer l'inclusion financière des MSME et soutenir durablement le financement de l'économie, appuyé par une amélioration continue du service client.

L'équipement des clients en produits digitaux : La digitalisation des clients représente un fort levier de croissance des activités de la banque, afin d'accroître l'efficacité opérationnelle, de soutenir la transformation globale de la Banque et améliorer l'expérience client.

POLITIQUE COMMERCIALE

EQUITYBCDC œuvre dans le secteur bancaire selon les standards les plus élevés de gouvernance et caractérisés par ses valeurs :



Notre objectif :

Transformer des vies : Offrir à notre clientèle l'accompagnement d'un service financier moderne et inclusif grâce à notre grande capacité de financement et nos partenariats stratégiques reste notre premier objectif.

Nous sommes une banque atypique dans le secteur bancaire congolais, nous sommes les seuls opérant avec trois moteurs, le moteur économique, le moteur social et le moteur de développement durable:

- Sous le moteur économique, se font les activités d'une banque classique avec une capacité d'allocation de crédit inégalée sur le marché congolais ;
- Sous le moteur social, nous travaillons dans le domaine de l'éducation financière des femmes et des jeunes, l'énergie, la santé et la protection sociale ;
- Sous le moteur de développement durable, la Banque inscrit ses activités dans une logique de croissance responsable et pérenne, en intégrant les enjeux environnementaux et climatiques dans ses décisions de financement, en soutenant les secteurs productifs clés (agriculture, industrie, logistique) et en promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement. Elle contribue ainsi à la résilience économique, à la transition écologique et à la création de valeur durable pour l'ensemble des parties prenantes.

Clientèle cible et Offre Produits

En termes de positionnement, EquityBCDC se veut être une banque inclusive, proche de sa clientèle représentée par tous les segments :

- Grandes Entreprises ;
- Personnes Physiques et clientèle de masse ;
- Individus (Personnes Physiques) à hauts revenus ;
- Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (cible prioritaire) ;
- Entreprises Publiques, Gouvernement et Organismes.

EquityBCDC a pour ambition de transformer le secteur bancaire en République Démocratique du Congo, en créant une valeur unique sur le marché pour l'ensemble des parties intéressées grâce à une expérience client harmonieuse et à une excellence opérationnelle.

02 IMPACT SOCIAL



IMPACT SOCIAL

Le Groupe EQUITY (EGH) a créé une fondation en République Démocratique du Congo en **2021** et nommé un Directeur Pays et pour l’Afrique centrale.

La Fondation Equity Group a pour mission de transformer les vies et d’améliorer les moyens de subsistance à travers des programmes stratégiques et innovants, renforçant ainsi l’impact social tout en offrant à notre banque un avantage concurrentiel sur le marché.

En **2025**, l’un de ses objectifs majeurs a été de stabiliser les projets à fort impact social déjà en cours, notamment en facilitant l’accès à des soins de santé de qualité et à coût abordable grâce aux cliniques Equity **AFYA**.

Les principaux piliers de la Fondation Equity au service d’EquityBCDC

A. Santé : En **2025**, le Pilier Santé de la Fondation Equity a poursuivi son engagement à améliorer l’accès à des soins de santé de qualité, accessibles et abordables pour les populations, en particulier les plus vulnérables. Son objectif reste clair : contribuer à un système de santé plus équitable, performant et résilient en République Démocratique du Congo. Concrètement, cela s’est traduit par le déploiement et la montée en puissance des cliniques Equity Afya, l’organisation de 12 campagnes de sensibilisation ayant touché **2.267 personnes**, ainsi que le renforcement des capacités du personnel de santé. Au total, **1.110 patients** ont été pris en charge, témoignant d’une utilisation progressive des services. Par ailleurs, le Pilier Santé a également répondu à des situations d’urgence, notamment à travers la prise en charge gratuite des maladies courantes des sinistrés des inondations de Tshangu, organisée au Stade Tata Raphaël. Des actions de sensibilisation en santé mentale ont aussi été menées auprès des collaborateurs et des communautés. A travers l’ensemble de ces initiatives, le Pilier Santé contribue de manière concrète au bien-être des populations et au renforcement durable du système de santé de la République Démocratique du Congo.

B. Agriculture et Alimentation : Le Pilier est chargé du renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole en vue d’améliorer le niveau de productivité, la valeur ajoutée des produits agricoles locaux, l’accès aux marchés et l’accès au financement agricole.

En **2025**, le Pilier Agriculture et Alimentation a enregistré des avancées significatives grâce à trois partenariats stratégiques majeurs, contribuant au renforcement des chaînes de valeur agricoles, à l’inclusion

financière et à l’autonomisation des producteurs, en particulier des femmes.

- Les projets pilotes menés avec les partenaires miniers **KCC** et **MUMI** ont atteint **100 %** de leurs indicateurs de performance, permettant l’accompagnement ciblé de maraîchers, pisciculteurs et producteurs de maïs à travers l’assistance technique, l’éducation financière et l’accès au marché, pour un financement global de **USD 396.016**.
- L’initiative **CAFI**, conduite en partenariat avec le ministère de l’Agriculture et de la sécurité alimentaire, a renforcé les capacités de **26 alliances productives**, représentant **7.437 agriculteurs** dans les provinces du **Kwilu** et de la **Tshopo**, avec des résultats concrets en matière d’inclusion financière, notamment **1.200 nouveaux comptes bancaires ouverts**.
- Enfin, le programme **Women THRIVE**, mis en œuvre avec **Opportunity International**, a généré un impact structurant sur l’inclusion financière des femmes, avec **4.795 femmes intégrées dans le système financier**, **USD 4,9 millions** de prêts décaissés, et **525 femmes formées**. Globalement, ces interventions ont permis de toucher **23.535 agriculteurs**, dont **9.414 femmes**, avec **USD 3,9 millions** de prêts cumulés et **453 bénéficiaires supplémentaires formés**.

C. Inclusion financière et développement des entreprises : En termes d’avantage compétitif, le Pilier Inclusion Financière vise à stimuler la création d’emplois et la croissance économique pour les particuliers, les micros, petites et moyennes entreprises des congolais.

En **2025**, le Pilier Inclusion Financière et Développement des Entreprises a concentré ses actions sur l’éducation financière, l’entrepreneuriat et l’accès aux services financiers des **MPME** et populations vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les agriculteurs, dans les quatre régions.

À travers des partenariats structurants (**AGF, OCIF, Rikolto, WHH, Programme «Pour Elles»**), plus de **41.000 bénéficiaires** et **MPME** ont été formés et plus de **31.000 comptes ouverts** ou réactivés.

Les interventions ont permis le déploiement de solutions financières sur mesure, le financement de startups et coopératives, ainsi que l’accompagnement ciblé des femmes entrepreneures et des jeunes.

D. Education et Développement du Leadership : Le Pilier a pour objectif de former la prochaine génération de leaders en augmentant l'accès à l'éducation de base, secondaire, universitaire et les formations des métiers.

En 2025, le Pilier Education et Leadership a renforcé l'employabilité et le développement du capital humain à travers le **programme Equity Leaders** et les initiatives d'enseignement, de formation techniques et professionnels (**EFTP**).

Le **programme Equity Leaders** a bénéficié à **539 étudiants, totalisant 1.998 heures de formation**, avec l'octroi de **27 bourses universitaires** et la commercialisation de **48.199 produits digitaux**.

Par ailleurs, un programme pilote **EFTP** a permis à **60** bénéficiaires d'acquérir des compétences techniques en électricité, renforçant leur insertion professionnelle et leurs opportunités entrepreneuriales.

E. Energie et Environnement : Le Pilier a pour objectif de promouvoir les énergies vertes en facilitant l'accès aux énergies renouvelables comme sources d'énergies alternatives ou principales tant pour les ménages que pour les institutions, faciliter la conservation de la nature, réduire les risques sur la dégradation de l'environnement.

En 2025, le Pilier Énergie, Environnement et Changement Climatique a priorisé la sensibilisation des communautés à l'utilisation de solutions de cuisson propres, contribuant à la réduction des risques environnementaux et sanitaires. Les actions menées ont permis de former **3.102 bénéficiaires**, dépassant l'objectif initial de **3.000 personnes**, soit un taux de réalisation de **103,4 %**.

F. Protection Sociale : En collaboration avec les organismes au développement, le Pilier protection sociale facilite l'accès aux fonds aux plus vulnérables pour leur assurer un minimum de revenus leur permettant de survivre et sortir de la dépendance vers de l'autonomisation.

En 2025, la **Fondation Equity Group**, en partenariat avec **EquityBCDC** et le Programme Alimentaire Mondial (**PAM**), a mis en œuvre des transferts de cash directs et l'ouverture de comptes au profit de populations vulnérables. La première phase, menée dans l'**Ubangi Nord** et **Sud**, a ciblé les réfugiés centrafricains et communautés hôtes, avec la distribution de **USD 2.643.160** à **50.563 bénéficiaires** entre avril et juin 2025.

03 GESTION DES RISQUES



GESTION DES RISQUES

3.1. Gouvernance de la gestion des risques

Dans le but de veiller à la gestion et au contrôle des risques, la gouvernance de la gestion des risques pivote autour des Comités suivants :

- **Le Comité des risques** : tenu au niveau du Conseil d'Administration, il assure entre autres la définition de la stratégie de gestion des risques ainsi que de l'appétence et la tolérance aux risques. Il supervise les activités de gestion et contrôle de risques de la Banque.
- **Le Comité ALCO (Actif et Passif)** traite des aspects financiers de la Banque comme la solvabilité, la liquidité et la rentabilité.
- **Le Comité de gestion des risques** supervise l'exécution par les entités opérationnelles de la politique d'appétence pour le risque approuvée par le Conseil d'Administration, s'assure du respect des limites et examine les indicateurs des risques clés, les indicateurs d'alerte, ainsi que les irrégularités survenues dans la réalisation de la politique générale de gestion et de surveillance des risques. Ce Comité évalue également les risques informatiques et les risques liés à la cyber sécurité.
- **Le Comité LAB (Lutte Anti Blanchiment des capitaux)** prend des mesures liées aux transactions douteuses ou ayant un lien avec le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et s'assure du respect de la réglementation en la matière.
- **Le Comité de crédit** est un comité de gestion chargé principalement de l'évaluation et de l'examen des demandes de crédit soumises aux limites d'approbation spécifiées et de l'examen de la qualité du portefeuille. Le comité sert de forum aux membres pour discuter en profondeur des questions de crédit.
- **Le Comité de contrôle interne** qui évalue les activités permanentes de contrôle des opérations tout en relevant les déviations aux procédures et aux processus internes afin de définir les actions correctives.
- **Le Comité de recouvrement** a pour objectif de prendre des décisions appropriées pour un meilleur suivi des crédits en souffrance de paiement et assainir le portefeuille de crédit de la Banque.
- **Le Comité de sécurité** qui a pour objectif d'évaluer le niveau de sécurité physique et électronique (vidéo surveillance, contrôle d'accès, détection incendie, etc.) de tous les locaux de la Banque.

Compte tenu de l'importance de la gestion des risques dans la stratégie de la Banque, chaque Comité est présidé par un membre du Comité de Direction.

Lors des réunions du Conseil d'Administration, la situation sur le fonctionnement du système de gestion des risques et de contrôle interne de toute la Banque est passée en revue dans le but de prendre des mesures visant à le renforcer à travers des comités spécialisés (Comité des risques et Comité d'éthique et de conformité). Ces comités se réunissent quatre fois durant l'année.

3.2. Types d'exposition

La culture d'entreprise et les valeurs éthiques résumées par l'acronyme « PICTURE » posent les fondements de l'environnement de gestion et de contrôle des risques à tous les niveaux. Chaque année, EQUITYBCDC réévalue les différents risques liés à ses activités afin de veiller à une réponse adéquate (accepter, rejeter, réduire ou transférer le risque) en tenant compte de l'appétit de risque et de son objectif d'être le « catalyseur » de l'économie Congolaise.

Partant de la diversité de ses activités, les risques identifiés sont regroupés en 6 grandes catégories à savoir :

- Le risque de crédit (y compris le risque de contrepartie)
- Le risque de marché (y compris le risque pays, de change et de taux d'intérêt)
- Les risques opérationnels (y compris le risque de réputation)
- Le risque de liquidité
- Le risque lié aux systèmes et la sécurité de l'information
- Le risque lié à la gouvernance, au social et à l'Environnement.

3.2.1. Gestion du Risque de Crédit

Description de la politique de gestion du risque de Crédit

La gestion du risque de crédit est encadrée par une politique qui fixe l'appétence de la Banque au risque de crédit, les limites de concentrations au sein du portefeuille de crédit, les pouvoirs de décision des membres des comités de crédit ainsi que les indicateurs d'alerte.

Le processus de crédit mis en place au sein de l'Institution repose sur une séparation rigoureuse des fonctions entre deux entités clés, à savoir la fonction commerciale et la fonction de gestion des risques de crédit. Cette séparation des responsabilités est essentielle pour assurer une gestion efficace et équilibrée des risques de crédit tout en optimisant le processus décisionnel.

- D'une part, la fonction commerciale est responsable de l'identification et de la prospection des clients, ainsi que de la formulation des propositions de financement en fonction des besoins exprimés.
- D'autre part, la fonction de gestion des risques de crédit a la charge de l'évaluation approfondie des demandes de crédit, en analysant notamment la solvabilité des emprunteurs, leurs antécédents financiers, ainsi que les conditions économiques et sectorielles susceptibles d'influencer leur capacité à rembourser le prêt.

La Banque exige de ses clients la même intégrité qu'elle s'impose à elle-même dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. **EquityBCDC** s'abstient de fournir des produits ou des services aux clients ou contrepartie suspectés de liens avec des organisations criminelles

Identification et mesure du risque de crédit

Pour mieux identifier les éléments du risque de crédit, la banque a mis en place un dispositif de sélection des emprunteurs. Tous les emprunteurs doivent se soumettre à une évaluation complète de leur solvabilité. Cette évaluation doit également se concentrer sur la volonté et la capacité des emprunteurs et des contreparties à honorer leurs obligations de crédit en temps opportun et ce dans des conditions normales ou tendues.

La sélection des opérations de crédits est réalisée selon des critères élaborés dans la politique.

Le comité de crédit est un comité de gestion chargé principalement d'évaluer et d'examiner les demandes de crédit soumises aux limites d'approbation spécifiées et d'examiner la qualité du portefeuille. Le comité sert de forum aux membres pour discuter en profondeur des questions de crédit.

Ces discussions constituent la base d'une évaluation et d'un examen adéquats de toutes les questions liées aux demandes de prêt en cours et fournissent ainsi des garanties appropriées pour la prise de décisions en matière de crédit ou autres

Maitrise du risque de crédit

La Banque fixe des limites par bénéficiaires, par groupes de bénéficiaires, par secteur, par zone géographique lors du comité de crédit qui détermine la limite maximale des engagements à détenir face à une contrepartie et ses parties liées. Mais cette limite ne peut dépasser **25%** des fonds propres de la Banque.

La maîtrise du risque de crédit passe par :

- La surveillance de la concentration par emprunteur ;
- La surveillance de la concentration par secteur d'activité et par zone géographique ;
- La surveillance du seuil réglementaire ;
- La surveillance des indicateurs macro-économiques et de la situation économique mondiale ;
- La surveillance du portefeuille de crédits non performants ;
- La prise ainsi que l'évaluation des garanties et sûretés ;
- La tenue des différents comités de crédit dans le respect de la politique de gestion de risque de crédit.

Les différentes limites sont suivies mensuellement par le Comité de Gestion de risques de la Banque qui se réunit une fois le mois. La Direction de crédit prépare les documents et le rapport sur les différentes concentrations des engagements et vérifie si les limites prescrites sont dépassées et propose au Comité de Gestion de risques les différentes mesures à prendre pour revenir dans les limites ou propose l'établissement d'une nouvelle limite.

Exigences en fonds propres

EquityBCDC utilise l'approche « **mesure standard** » pour la gestion du risque de Crédit. Dans les jours à venir, elle mettra en place l'approche « **mesure avancée** ».

3.2.2. Gestion du Risque de liquidité

Description de la politique de gestion du risque de liquidité

Les risques identifiés dans la cartographie des risques de taux d'intérêt sont surveillés.

Les indicateurs d'alertes précoces, ci-dessous, ont été définis et sont suivis :

- Evolution des encaisses ;
- Evolution des coûts de financement de la liquidité ;
- Evolution des crédits ;
- Evolution des dépôts des clients (à vue et à terme) ;
- Evolution des retraits des dépôts à terme des clients avant l'échéance ;
- Evolution des ratios de liquidité ;
- Evolution des actifs immobilisés ;
- Evolution de nos avoirs auprès des correspondants ;
- Evolution de nos emprunts ;
- Evolution des re-paiements des crédits ;
- Non-respect de la constitution de la réserve obligatoire ;
- Non-respect de la limite interne relative au ratio de liquidité ;
- Non-respect des ratios de liquidité fixé par la BCC ;
- Non-respect de la limite interne relative au taux de réemploi ;
- Taux de concentration sur des sources de financement de la liquidité.

La gestion du risque de liquidité est assurée par les Départements de Trésorerie et Gestion des Risques. Les comités Actif-Passif et Gestion des Risques sont chargés de prendre des mesures visant à maintenir ledit risque à un niveau acceptable.

Pour maintenir un niveau requis de liquidité, la Direction de Gestion des Risques travaille en étroite collaboration avec le Département de Trésorerie qui gère la liquidité de la Banque au quotidien et s'assure que la Banque dispose (Siège et Agences) de la liquidité nécessaire et suffisante conformément aux limites fixées.

Identification et mesure du risque de liquidité

Les indicateurs ci-hauts mentionnés permettent d'identifier, à temps, les problèmes de liquidité auxquels la Banque pourrait faire face dans le futur.

Le Comité de Direction a responsabilisé le Comité de Gestion des Risques ainsi que le Comité Actif et Passif pour une surveillance permanente du risque de liquidité.

A cet effet, la Banque a mis en place plusieurs outils pour lui permettre d'identifier, d'analyser, de surveiller et de décider sur le niveau de risque de liquidité auquel elle est exposée.

Maitrise du risque de liquidité

Pour la maîtrise de son risque de liquidité, la Banque surveille les indicateurs internes suivants :

- **Ratio de liquidité** : le rapport entre les avoirs et les engagements doit être $\geq 100\%$;
- **Liquidité suffisante** : le rapport entre les actifs et passifs inférieurs à 30 jours doit être ≥ 1 ;
- **Niveau d'actifs très liquides** : le rapport entre les actifs très liquides et le total des dépôts des clients doit être $\geq 15\%$;
- **Ratio de couverture de liquidité** $\geq 100\%$;
- **Ratio de financement net stable** $\geq 100\%$.

Pour la gestion de la liquidité, la Banque a défini des limites maximales pour des placements et investissements auprès des contreparties et émetteurs autorisés.

Pour les transactions avec la clientèle, la Banque n'a pas défini des limites. Les clients sont libres d'effectuer leurs transactions avec le montant de leur choix, mais dans le respect de la réglementation nationale.

Périodicité de la révision des limites fixées en matière de risque de liquidité

Ces limites sont analysées et revues, si nécessaire, chaque année. Cette révision se fait à travers les analyses proposées au niveau du Comité de Gestion des Risques de la Banque et envoyées au Comité des risques du Groupe Equity Holdings, si les nouvelles limites sont supérieures à celles fixées dans la politique du Groupe Equity sur la gestion de risque de liquidité.

Dépassements éventuels de limites observés au cours du dernier exercice

Au cours de l'année 2025, la Banque a fait face à des tensions sur son ratio de liquidité en monnaie étrangère, ayant entraîné un dépassement des limites réglementaires. Le régulateur en a été dûment informé, et la situation a été progressivement résorbée à la suite des mesures de remédiation mises en œuvre.

Procédures suivies pour autoriser ces dépassements et mesures mises en œuvre pour régulariser ces dépassements

Dans le cas où il y aurait risque de dépassement, pour autoriser tout dépassement, le Département Trésorerie informe la Direction Gestion des Risques des probables dépassements de limite et en explique les raisons. Cette dernière analyse la proposition venant de la Trésorerie et expose son point de vue. La Direction Gestion des Risques ou le département Trésorerie convoque alors un Comité des risques ou un Comité Actif-Passif (**ALCO**) d'urgence pour que cette proposition soit analysée, discutée et qu'une décision soit prise. Aussitôt la décision prise, la Trésorerie peut alors utiliser les nouvelles limites en cas d'approbation.

Dans le cas où les dépassements proposés par la Trésorerie sont supérieurs à ceux établis dans les politiques de la Banque en matière de gestion des risques, la Direction Gestion des Risques contacte la Direction Gestion des Risques Financiers du Groupe Equity Bank pour requérir son avis et le cas échéant, l'approbation du Comité des Risques du Groupe.

Description synthétique des reportings utilisés pour la gestion des risques de liquidité et de financement

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, certains rapports sont produits pour information aux différents membres du Comité de Gestion des risques.

Au sein de la Banque, il y a plusieurs rapports envoyés au Comité de Gestion :

- **Liquidity Risk report** : ce rapport produit mensuellement donne la structure des actifs et passifs liquides et les différents écarts de maturité dégagés. Son analyse permet à la Banque de déceler les différents problèmes de liquidité auxquels la Banque peut être exposée.

- **Suivi de liquidité interne ou statut de cash** : Produit quotidiennement, il permet de s'assurer que les différentes agences disposent de liquidité nécessaire et suffisante conformément aux limites établies par la Banque. Il est discuté avec le responsable du département Cash Management.

La Banque a mis en place des processus pour se conformer aux dispositions réglementaires et maîtriser les risques de liquidité auxquels elle fait face :

- Surveillance des risques identifiés dans la cartographie des risques de liquidité ;
- Suivi et analyse des indicateurs d'alertes précoces ;
- Contrôle du respect des limites réglementaires et internes ;
- Analyse de l'évolution des indicateurs macroéconomiques ;
- Calcul des ratios **IFRS LCR (Liquidity Coverage Ratio)** et **NSFR (Net Stable Funding Ratio)** ;
- Réalisation des tests de résistance.

La gestion du risque de liquidité est assurée par les départements de Trésorerie et Gestion des Risques du marché. Les comités Actif-Passif et Gestion des Risques sont chargés de prendre des mesures visant à maintenir ledit risque à un niveau acceptable.

Le rôle de ce contrôle permanent des indicateurs est de s'assurer que la Banque détient à tout instant des ressources nécessaires lui permettant de satisfaire les besoins des clients et de réaliser ses objectifs de financement. La Banque a clôturé l'année 2025 avec un niveau d'exposition au risque de liquidité faible. Le ratio de liquidité globale s'est situé à **137%** pour une limite de **100%**.

Plan d'urgence de liquidité

Au sein de la Banque, un plan d'urgence de liquidité existe afin de pouvoir gérer les situations de crise. Ce plan de liquidité intègre toutes les différentes sources de liquidité dont nous pouvons disposer et la liste des personnes à contacter en cas de besoin.

Pour mettre en place le plan d'urgence de liquidité, la Banque suit la position des indicateurs internes et externes.

Pour les indicateurs internes, la Banque suit :

- Le niveau des actifs très liquides de la Banque;
- L'indice de liquidité suffisante;
- Le niveau des différents ratios réglementaires de liquidité.

Pour les indicateurs externes, lorsqu'un de ces indicateurs se matérialise sur le marché:

- Dégradation de la note d'une contrepartie de la Banque;
- Insolvabilité du pays où la Banque opère;
- Dépréciation mensuelle de la monnaie locale supérieure ou égale à **10%** ;
- Difficulté pour clôturer la journée au niveau de la chambre de compensation pendant **5 jours** ;

- Rareté des devises sur le marché interbancaire;
- Difficulté pour trouver des prêteurs au niveau du marché interbancaire;
- Taux d'inflation mensuel supérieur ou égal à 10%;
- Mise en place successive des politiques monétaires, fiscales et/ou budgétaires.

Le plan d'urgence décrit le rôle de chaque entité intervenant dans la mise en place du processus.

Au cas où la Banque accuse un grave besoin de liquidité (situation de crise), le plan d'urgence de liquidité doit être activé. Une équipe de gestion de crise de liquidité est mise en place, elle sera composée de :

- **Le Directeur Général ;**
- **Le Directeur des Opérations ;**
- **Le Directeur Financier ;**
- **Les Directeurs Métiers (Corporate, PSI, MSME et retail) ;**
- **Le Directeur Gestion des Risques ;**
- **Le Directeur de Conformité ;**
- **Le Responsable du Département Trésorerie.**

En cas de crise de liquidité, les sources suivantes peuvent être envisagées :

- Recourir à la réserve obligatoire qui peut être auprès de la Banque Centrale du Congo ;
- Mettre fin rapidement aux placements à long terme (plus d'un mois) que nous avons effectués auprès des Banques correspondantes;
- Utilisation de toute ligne de crédit irrévocable disponible;
- Utilisation des lignes de crédit interbancaires disponibles au niveau du marché monétaire;
- Vente des titres liquides;
- Attraction et acquisition de grands dépôts en offrant un taux d'intérêt attractif.

En cas de retraits massifs d'argent, certaines mesures sont également édictées dans le plan d'urgence de liquidité, notamment :

- Obtenir d'autres Banques ou institutions financières des financements supplémentaires;
- Obtenir de Equity Group Holding des financements supplémentaires;
- Négocier avec les partenaires de la Banque, la suspension de tous les engagements donnés inutilisés (partie non utilisée des découverts, des lignes de crédit irrévocable accordée aux banques / clients);
- Reporter ou limiter les décaissements des crédits;
- Reporter ou restreindre / limiter les virements bancaires importants;
- Vendre certains biens (les immobilisations et/ou autres matériels);
- Organiser un transport des fonds immédiat entre les agences pour alimenter celles qui sont dans le besoin;
- Orienter les clients vers l'agence la plus proche de celle où ils se sont présentés pour retirer lorsque cette agence de secours dispose d'assez de fonds;
- Faire une opération de cash contre couverture avec les Banques locales pour rapatrier les fonds logés dans les comptes nostro et placements de la Banque à l'extérieur. Si cette opération n'est pas possible avec les Banques locales, une importation des fonds sera organisée pour rapatrier les fonds;
- Pour les agences en province, une opération de cash contre couverture sera effectuée avec les Banques partenaires retenues parmi les contreparties de la Banque. Un transport de fonds sera organisé pour récupérer l'argent auprès de ces Banques afin d'alimenter les agences concernées. Si cette opération n'est pas possible avec les Banques locales, un transport physique de fonds sera organisé pour alimenter les agences concernées.

3.2.3. Gestion du Risque de Marché

La gestion du risque de marché comprend entre autres la gestion du risque de taux de change et la gestion du risque de taux d'intérêt. Les mouvements de ces deux indicateurs peuvent avoir une incidence sur la position de la Banque. A ces deux indicateurs s'ajoute le mouvement de la courbe de rendement des différents titres de la Banque sur les différents marchés financiers.

Description de la politique de gestion du risque de change

Les risques identifiés dans la cartographie des risques de change sont surveillés et contrôlés.

La Banque a mis en place la politique de tolérance et d'appétence au risque de change, en accord avec le niveau des fonds propres et la réglementation de change en application en République Démocratique du Congo.

Les indicateurs d'alertes précoces, ci-après, ont été définis et sont surveillés :

- Evolution des cours de change ;
- Evolution des positions de change ;
- Dépassement des limites fixées par la BCC pour chaque devise étrangère de la position ;
- Dépassement des limites fixées par la BCC pour l'ensemble des devises étrangères de la position ;
- Dépassement de l'appétence pour le risque de change ;
- Divergence entre la position comptable globale et la position nette de change ;
- Taux de concentration sur des contreparties à l'achat et à la vente des devises étrangères ;
- Taux de concentration sur des emplois et des ressources en monnaies étrangères.

Identification et mesure du risque de change

La Banque produit quotidiennement un rapport qui fait apparaître les positions de change par devise et globale.

Les départements Trésorerie et Gestion des Risques analysent ledit rapport. Les résultats de cette analyse sont discutés entre ces deux départements avant d'être débattus lors du Comité Actif-Passif (ALCO) ou Comité de Gestion des Risques.

La Banque est confrontée au risque de change si elle détient des positions nettes ouvertes (longues ou courtes) en devises étrangères en raison du risque que les taux de change évoluent en sens inverse.

Les positions ouvertes peuvent être soit des positions de négociation, soit, simplement, des expositions causées par l'ensemble des actifs et des passifs de la Banque.

Si les engagements dans une devise dépassent le niveau des actifs dans la même devise, alors la non-concordance des devises peut ajouter ou réduire la valeur en fonction des mouvements des devises.

Afin de saisir l'exposition au risque de change, la Banque identifie les positions importantes sur le bilan et hors-bilan dans une même devise et mesure l'impact sur ces positions avec l'évolution des taux de change.

Maitrise du risque de change

La Banque tire les flux entrants et sortants de toutes les monnaies dans lesquelles elle est exposée et calcule l'écart net pour chaque monnaie. L'écart net est calculé sur la base de la différence entre toutes les sorties d'une monnaie donnée et toutes les entrées de la même monnaie.

La Banque s'efforce de minimiser l'écart net en déployant, empruntant, investissant ou couvrant la devise sur la base de l'écart, si celui-ci est positif ou négatif.

Le département Trésorerie fait le suivi quotidien des opérations de change effectuées pour le compte de la Banque et pour celui des clients.

La surveillance quotidienne du risque de change est assurée par la Direction Gestion des Risques en collaboration avec le département Trésorerie qui gère les différentes positions de change.

Le suivi du respect des limites se fait chaque jour par les départements Trésorerie et Gestion des Risques.

Les informations liées au respect des limites sont transmises mensuellement au Comité Actif-Passif (ALCO) et au Comité de Gestion des Risques de la Banque.

Exigences en fonds propres

EquityBCDC utilise l'approche « mesure standard » pour la gestion du risque de marché. Dans les jours à venir, elle mettra en place l'approche « mesure avancée ».

L'année 2025 a été clôturée avec un niveau moyen d'exposition aux risques de marché compte tenu de la situation économique internationale, de l'évolution du cours de change de la monnaie locale, des mouvements défavorables de la courbe de rendement des Eurobonds du Kenya ainsi que des implications des prix des matières premières et la guerre en Ukraine.

Description de la politique de gestion du risque de taux

Les risques identifiés dans la cartographie des risques de taux d'intérêt sont suivis et contrôlés.

Les indicateurs d'alertes précoces, ci-dessous, ont été définis et sont suivis :

- Evolution des conditions d'emprunt sur les marchés interbancaires;
- Evolution des taux d'intérêts appliqués pour les crédits à moyen et à long termes;
- Evolution des taux d'intérêts appliqués pour les dépôts à terme;
- Evolution du taux directeur de la BCC.

Identification et mesure du risque de taux

Les départements Gestion des Risques et Trésorerie produisent régulièrement des analyses montrant l'impact de l'évolution des taux d'intérêt sur le bilan de la Banque. Cette dernière a développé des outils qui lui donnent la possibilité de faire ces différentes analyses afin d'identifier promptement les risques et prendre des décisions pour les réduire.

Pour compléter ces analyses, les départements Gestion des Risques et Trésorerie font un suivi des principaux indicateurs de marché (indicateurs macroéconomiques et financiers) pour appréhender les différents facteurs des risques de taux d'intérêt ainsi que leur développement.

Maitrise du risque de taux

La Direction Gestion des Risques a pour rôle de s'assurer que les limites internes fixées pour la gestion du risque de taux d'intérêt sont respectées et que les ressources nécessaires à la couverture de ce risque sont définies.

Les stratégies et décisions en matière de gestion du risque de taux d'intérêt sont évaluées et discutées au cours des réunions des comités Actif-Passif (**ALCO**) et Gestion des Risques afin de s'assurer de la maîtrise de ce risque.

Les limites

La Banque a défini quelques indicateurs clés et en a déterminé les limites à observer :

- Impact sur la valeur économique : Cet indicateur donne une position à long terme de l'impact d'un changement du taux d'intérêt sur la valeur nette des cash-flows futurs de la Banque. L'exposition au risque doit être inférieure à **15%** des fonds propres réglementaires.
- Impact sur les revenus d'intérêts : Cet indicateur donne une position à court terme de l'impact du changement du taux d'intérêt sur les revenus attendus par la Banque sur une période d'une année. L'exposition au risque doit être inférieure à **10%** des fonds propres réglementaires de la Banque par devise.

Ces limites sont analysées et revues, si nécessaire, chaque année. Cette révision se fait à travers les analyses proposées au niveau du Comité de Gestion des Risques de la Banque et envoyées au Comité des Risques du Groupe, si les nouvelles limites sont supérieures à celles fixées dans la politique du groupe Equity Bank sur la gestion du risque de taux d'intérêt.

3.2.4. Gestion du Risque Opérationnel

Description de la politique de gestion du risque opérationnel

La Politique de Gestion du Risque Opérationnel d'EquityBCDC définit les principes et responsabilités permettant d'identifier, évaluer, atténuer, suivre et reporter les risques opérationnels susceptibles d'affecter la continuité des activités et la conformité réglementaire. Elle s'appuie sur le Cadre de Gestion des Risques Opérationnels (**CGRO**), qui fixe :

- Les standards de gestion des risques, incluant la taxonomie, les méthodes d'identification, la catégorisation analytique, l'évaluation (risque inhérent et résiduel), et les exigences de documentation ;
- Les exigences de suivi, incluant les indicateurs clés de risques (KRI), les indicateurs clés de contrôle (KCI), les revues de contrôle interne, le reporting périodique et les obligations d'escalade ;
- Le dispositif de collecte des incidents. La politique établit également la structure de gouvernance du risque opérationnel, reposant sur le modèle des « **Trois Lignes de Défense** », tel que décrit dans le CGRO ;
- La structure de gouvernance reposant sur les trois lignes de défense.

La Politique garantit enfin que la gestion du risque opérationnel est pleinement intégrée :

- Dans la prise de décision stratégique ;
- Dans la conception des nouveaux produits et projets ;
- Dans la culture du risque ;
- Et dans le dispositif global de contrôle interne, conformément aux bonnes pratiques internationales et aux directives réglementaires.

Identification et mesure du risque opérationnel

L'identification couvre l'ensemble des risques liés aux processus, systèmes, personnes et événements externes.

L'évaluation est réalisée via une matrice probabilité/impact, permettant de déterminer le risque inhérent, l'efficacité des contrôles et le risque résiduel.

La Banque établit une cartographie des risques opérationnels selon la méthodologie **RCSA**, mise à jour annuellement ou lors de tout changement significatif.

Maitrise du risque opérationnel

La maîtrise du risque repose sur :

- L'application du **CGRO**, de la Politique et de la Procédure ;
- La sensibilisation continue et la culture du risque ;
- Le suivi des contrôles, du respect de l'appétit au risque et des indicateurs **KRI/KCI** ;
- L'analyse préalable des nouveaux produits et projets ;
- La gestion proactive des incidents et de la base de pertes ;
- La revue des procédures et du dispositif de contrôle interne ;
- La surveillance des risques liés aux tiers (**TPRM**).

Exigences en fonds propres

EquityBCDC calcule ses exigences en fonds propres au titre du risque opérationnel selon l'Approche Standardisée, conformément aux normes prudentielles et aux obligations de transparence de l'Instruction 55 de la Banque Centrale du Congo.

3.2.5. Gestion du risque informatique

Description de la politique de gestion des risques Informatiques

La gestion des risques informatiques est décrite dans un cadre de gestion.

Ce cadre présente une structure opérationnelle pour l'identification et l'atténuation des risques liés à la technologie, à l'information et à la cyber sécurité. Il fait référence aux modèles de meilleures pratiques de l'industrie pour la gestion des risques liés à la technologie, à l'information et à la cyber sécurité et est conforme aux directives de gestion des risques de la Banque Centrale du Congo (**BCC**).

Identification et mesure des risques informatiques

Sur la base du cadre de gestion de risques, les risques liés à la technologie, à l'information et à la cyber sécurité sont classés en **14** sous-types de risques, lesquels sont :

- Risques liés à la gestion stratégique, Gouvernance Informatique ;
- Risques liés à la gestion de la reprise après sinistre ;
- Risques liés à la gestion des actifs informatiques ;
- Risques liés aux opérations et à la prestation de services informatiques ;
- Risques liés à la gestion des changements informatiques ;
- Risques liés à la gestion des identités et des accès ;
- Risques liés à la Sécurité des applications ;
- Risques liés à la Protection de l'information et des données ;
- Risques liés à la Sécurité du cloud ;
- Risques liés au Centre de confiance ;
- Risques liés à la Surveillance de la sécurité et cyber-résilience ;
- Risques liés à la Sécurité du réseau ;
- Risques liés à la Protection des terminaux ;
- Risques liés à la Gestion des incidents de cyber sécurité.

Maitrise du risque informatique

La maitrise du risque information et sécurité de l'information nécessite de :

- Superviser l'implémentation des politiques et procédures liées à la gestion des risques informatiques et à la Sécurité de l'Information au sein de la banque ;
- Veiller au respect des politiques et procédures sur la gestion des risques informatiques et sur la sécurité de l'information au sein de la banque ;
- Sensibiliser régulièrement les agents de la banque sur la sécurité de l'information ;
- Evaluer annuellement les droits d'accès pour tous les actifs informationnels avec les responsables de l'information ;
- Evaluer et gérer les risques de cyber sécurité pour la Banque d'une manière globale ;
- Gérer les accès des utilisateurs.

L'année 2025 a été marquée par un renforcement significatif du dispositif de gestion des risques technologiques, de l'information et de la cybersécurité au sein de la Banque. Dans un contexte de digitalisation croissante des services, plusieurs évaluations de risques ont été conduites pour accompagner le déploiement de nouveaux projets et produits intégrés aux plateformes digitales. Ces évaluations ont permis d'identifier les menaces spécifiques à chaque initiative, d'analyser les impacts potentiels et de formuler des mesures de mitigation alignées sur le cadre de gestion des risques technologiques en vigueur.

En parallèle, le Département a réalisé plusieurs travaux périodiques et ponctuels d'identification, d'évaluation, de traitement et de surveillance des risques. Le Risk & Control Self Assessment (RCSA) a été exécuté dans les unités critiques, permettant de s'assurer de l'efficacité et de la pertinence des contrôles internes en place. Des activités de suivi continu ont également été menées afin d'assurer la mise en œuvre des plans d'action issus des audits et des incidents technologiques, garantissant un niveau de maîtrise des risques conforme aux attentes réglementaires et internes.

Le renforcement de la culture cyber est resté une priorité majeure en 2025. Des sessions de sensibilisation aux risques liés à la sécurité des systèmes d'information ont été organisées à la fois en présentiel et en ligne, couvrant l'ensemble des directions régionales et centralisées. Ces formations ont contribué à améliorer la vigilance des collaborateurs face aux cybermenaces émergentes et aux risques humains, tout en favorisant l'adoption de bonnes pratiques de sécurité. En complément, le Département a supervisé les revues des accès aux plateformes critiques, afin de garantir une gestion rigoureuse des privilèges et de réduire les risques liés aux accès inappropriés ou obsolètes.

Enfin, l'exercice 2025 s'inscrit dans la continuité du chantier de gouvernance amorcé précédemment. Il a notamment consolidé la mise en application des 34 politiques approuvées par le Conseil d'Administration en 2024 et couvrant les domaines de la technologie, de la sécurité de l'information, de la cybersécurité et de la protection des données. Ces politiques ont servi de référence pour la conduite des évaluations de risques, la mise en conformité des projets, la surveillance des contrôles et la coordination inter départements, contribuant ainsi à une amélioration durable de la posture de sécurité globale de la Banque.

3.2.6. Gestion des risques Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance et Climatiques

Tout au long de l'année 2025, le Département de Gestion des Risques Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance et Climatiques (ESGC) a poursuivi de manière soutenue sa mission visant à garantir la qualité, la fiabilité et la cohérence des évaluations des risques ESGC réalisées par la première ligne, notamment par les Relationship Managers ainsi que par le Département en charge de la Gestion de la Durabilité.

A cet effet, des rapports mensuels d'évaluation des risques ESGC relatifs aux crédits octroyés et aux projets financés par la Banque ont été élaborés et produits de façon régulière, assurant un suivi rigoureux et continu du portefeuille.

Par ailleurs, au cours du troisième trimestre 2025, le Département a mené une revue approfondie des risques ESGC dans la Région Sud, suivie, au quatrième trimestre 2025, d'une revue similaire dans la Région Ouest, notamment à Kinshasa.

Ces revues avaient pour objectif principal de s'assurer de la mise en œuvre effective des plans d'actions issus des diligences environnementales et sociales, en vérifiant que les clients bénéficiaires des financements de la Banque avaient effectivement appliqué les recommandations formulées.

En complément de ces travaux de revue, des séances de sensibilisation et de renforcement des capacités en matière de gestion des risques Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance et Climatiques ont été organisées à l'intention des Relationship Managers et des BGDM des agences visitées, contribuant ainsi à l'appropriation des exigences ESGC et à l'amélioration continue des pratiques au sein des différentes régions.

3.2.7. Plan de Continuité des activités

Cadre général et objectif du dispositif

Dans un environnement bancaire caractérisé par des risques opérationnels croissants, notamment dans des contextes émergents, la continuité d'activités constitue un pilier fondamental de la gestion des risques.

À cet égard, EquityBCDC, Banque systémique, a mis en place un dispositif structuré visant à garantir la disponibilité continue de ses fonctions critiques, même en cas de perturbations majeures.

Ce dispositif a pour objectif non seulement d'assurer la continuité des opérations essentielles, mais également de limiter les impacts financiers, opérationnels et réputationnels pouvant résulter d'incidents graves.

Il s'inscrit pleinement en conformité avec les exigences réglementaires de la Banque Centrale du Congo, notamment les instructions n°17 – 21 – 22 -36 – 55 – 56 ; et prudentielles internationales notamment sur la norme ISO 22301 : 2012 afin de contribuer à renforcer la résilience globale de la Banque.

Gouvernance et organisation du dispositif

La gouvernance de la continuité des activités repose sur une structure clairement définie, impliquant les organes de direction et les fonctions de contrôle.

Le Conseil d'Administration joue un rôle central en validant les orientations stratégiques et en s'assurant que les ressources nécessaires sont allouées au dispositif.

Au niveau exécutif, la direction générale supervise la mise en œuvre du Plan de Continuité d'Activités (PCA) et veille à son alignement avec les objectifs stratégiques de la Banque.

Tout un Département a été mis en place au sein de la Direction Gestion des Risques, en tant que deuxième ligne de défense, afin d'assurer pleinement la coordination du dispositif, l'identification des vulnérabilités et le suivi des indicateurs-clés.

Par ailleurs, un Comité de Gestion des Crises est formalisé et activé en cas d'événement majeur. Ce comité assure une prise de décision rapide et coordonnée, tout en garantissant une communication efficace avec les parties prenantes internes et externes.

Identification des activités critiques et analyse d'impact

L'identification des activités critiques repose sur une Analyse d'Impact de l'Activité Approfondie (AIA) ou Business Impact Analysis – (BIA), qui permet d'évaluer les conséquences d'une interruption des opérations. Cette analyse met en évidence les fonctions dont l'indisponibilité aurait un impact significatif sur la liquidité, la solvabilité ou la réputation de la Banque.

Les activités liées au Core Banking, aux systèmes de paiement et de Distribution Multicanale, à la Trésorerie et aux Opérations et Canaux digitaux, sont considérées comme prioritaires du fait de leurs apports au Business de la Banque (**Grandes Entreprises** ou **Corporate** – **Secteur Public** – **Micro, Petites et Moyennes Entreprises** – **Banque de Détail ou Retail**).

Leur interruption, même de courte durée, pourrait entraîner des pertes financières substantielles ainsi qu'une dégradation de la confiance des clients.

Afin de renforcer la robustesse du dispositif, des objectifs de reprise ont été définis, notamment en termes de délais de reprise (**RT0**) et de perte maximale de données (**RPO**). Ces paramètres permettent d'encadrer les exigences opérationnelles et technologiques nécessaires à une reprise efficace.

Dispositif technique de reprise (Plan de Reprise d'Activités)

Le Plan de Reprise d'Activités (**PRA**) constitue le socle technique de la continuité d'activités.

Il repose sur une architecture redondante incluant des centres de données principaux et de secours, ainsi que des mécanismes de réplication des données.

En cas de défaillance du système principal, un basculement vers le site secondaire peut être effectué dans des délais prédéfinis, garantissant ainsi la continuité des services critiques. Ce processus est régulièrement testé afin de s'assurer de son efficacité et de sa fiabilité.

En cas de perte ou d'inaccessibilité aux locaux de la Banque, nous avons prévu un Centre des Opérations d'Urgences – C.O.U. – Site Wagenia, bien équipé afin d'accueillir le personnel des fonctions critiques pour assurer une bonne continuité d'activités.

A cette stratégie s'ajoute l'équipement de ceux des membres du personnel clés qui doivent intervenir à distance et auxquels seront accordés des accès VPN.

L'existence de ces mécanismes permet de réduire significativement les pertes potentielles liées à des incidents majeurs, tout en assurant une reprise rapide des opérations.

Indicateur de risques et pilotage du dispositif

Le dispositif de continuité d'activités est piloté à l'aide d'un ensemble d'indicateurs-clés de risque (ICR) ou Key Risks Indicators (KRIs), qui permettent de suivre en temps réel le niveau de résilience de la Banque. Ces indicateurs couvrent notamment la disponibilité des systèmes critiques, la fréquence des incidents majeurs, ainsi que le taux de réussite des tests de continuité.

Une dégradation de ces indicateurs constitue un signal d'alerte et peut entraîner la mise en œuvre de mesures correctives. Ainsi, les KRI jouent un rôle essentiel dans le pilotage proactif du dispositif et contribuent à limiter l'exposition au risque opérationnel.

Programme de tests et amélioration continue

Afin de garantir l'efficacité du dispositif, EquityBCDC organise régulièrement des tests de continuité, incluant des simulations des crises et des exercices de basculement informatique. Ces tests permettent d'évaluer la capacité de la Banque à réagir face à des scénarios extrêmes et à identifier les éventuelles faiblesses du dispositif.

A titre d'exemple, chaque année y compris en 2025, des tests d'évacuation ont été organisés en simulant un incendie dans l'immeuble abritant le siège de la Banque ainsi que dans les agences. Durant cet exercice au siège, EquityBCDC a fait appel aux services des pompiers de la ville de Kinshasa et à une équipe médicale. L'objectif de ces tests était d'évaluer le temps d'évacuation du bâtiment en utilisant les voies appropriées par le personnel.

Les résultats des tests font l'objet d'analyses détaillées, donnant lieu à des plans d'actions visant à améliorer en continu la résilience opérationnelle. Cette démarche d'amélioration continue est essentielle pour adapter le dispositif aux évolutions de l'environnement des risques.

Quantification et allocation du capital économique

L'évaluation quantitative repose sur des scénarios plausibles, tels qu'une panne prolongée du système central, une cyberattaque ou une crise sécuritaire affectant les opérations. Pour chacun de ces scénarios, une estimation des pertes est réalisée, en tenant compte de l'efficacité des mesures de continuité.

Les résultats montrent que le dispositif de continuité permet de réduire de manière significative les pertes potentielles, ce qui se traduit par une diminution du capital économique requis. Cette réduction constitue un avantage stratégique, en permettant à la Banque d'optimiser l'utilisation de ses ressources en capital.

Stress testing et scénarios extrêmes

Dans une optique de prudence, des tests de résistance sont réalisés afin d'évaluer la capacité de la Banque à faire face à des scénarios extrêmes combinant plusieurs événements. Ces exercices permettent d'analyser l'impact de crises systémiques et d'évaluer la robustesse du dispositif de continuité.

Les résultats de ces tests contribuent à la définition des niveaux de capital cible. Ils permettent également d'identifier les domaines nécessitant un renforcement prioritaire.

A titre d'exemple, en prévision de la fermeture de nos agences à l'approche des troupes des RDF et de l'AFC/M23 dans les villes de Goma et Bukavu, la Banque a procédé à ces tests afin d'anticiper des actions pour atténuer le choc à encourir en cas de fermeture des agences.

Ayant déjà élaboré un plan de continuité d'activités spécialement pour la ville de Goma, nous l'avons simplement activé et élargi à Bukavu et à toute la région Est.

Nous avons réussi à :

- Sauver les vies de nos agents ;
- Protéger les actifs de la Banque (matériels et financiers) ;
- Assurer la prise en charge à distance de nos clients par la mise en œuvre d'un guichet à Kinshasa back-office et le service de nos agents bancaires installés dans ces deux villes.

Le dispositif de continuité d'activités de EquityBCDC constitue un élément central de son cadre de gestion des risques. En intégrant les dimensions opérationnelles, technologiques et financières, il permet d'assurer une résilience élevée face aux événements perturbateurs.

Ce dispositif répond en outre sur le Plan Stratégique de Résilience de Equity Group Holding Plc initié en 2022.

3.2.8. Lutte contre la fraude

Les risques de fraude sont gérés en conformité avec la politique anti-fraude de la Banque.

Le Département Anti-Fraude et Investigations a travaillé sur plusieurs cas de fraude durant l'année 2025.

Pour mitiger le risque et réduire l'occurrence des cas de fraude, Le Département a mis en place des mesures ci-dessous :

- Le système de monitoring **24H/24 et 7J/7** des transactions des clients afin de détecter les transactions atypiques;
- La mise en place des systèmes de monitoring semi-automatiques par les implémentations des règles ;
- La mise en place des systèmes des contrôles thématiques afin de couvrir les activités non automatisées ;
- Le planning de déploiement régional des clusters anti-Fraude ;
- La sensibilisation du personnel à la gestion des risques de fraude ;
- L'implication du Département Anti-fraude et Investigations dans tous les projets sur les évaluations des risques de fraude ;
- Le renforcement de suivi des recommandations des enquêtes.

Des sensibilisations ont eu lieu pour permettre aux agents de comprendre les risques de fraude, d'éviter les cas de fraude et de favoriser la politique de dénonciation, en identifiant les canaux de communication.

3.2.9. Tests de résistance aux risques

Les tests de résistance sont des scénarios appliqués sur la position de la Banque en termes de solvabilité, de liquidité, de crédit, de taux de change ou de taux d'intérêt qui ont pour but de s'assurer de la capacité de la Banque à faire face aux différentes crises ou chocs qui peuvent se matérialiser.

Ces scénarios sont mis en place par le biais de différentes hypothèses analysées et discutées entre la Direction de Gestion des risques, la Trésorerie, la Direction Crédit, la Direction des Opérations ainsi que la Direction Finances au sein du Comité de gestion des risques. Les tests de résistance sont effectués sur différentes fréquences : mensuelle, trimestrielle ou en cas de nécessité.

- Les tests de résistance sur la solvabilité de la banque consistent à appliquer des scénarios se basant sur les objectifs à atteindre ainsi que les différents risques auxquels la banque est exposée notamment le taux des crédits non performants, la croissance des actifs, le taux de pertes opérationnelles afin de déterminer l'adéquation des fonds propres pour ces différents scénarios.

- Les tests de résistance sur la liquidité consistent à mesurer le niveau de liquidité suivant chaque intervalle de temps ainsi que la capacité de la banque à supporter différents taux de sortie des fonds. Pour mettre en place le plan d'urgence de liquidité, la banque suit la position des indicateurs internes et externes.
- Dans le cadre de la politique prévisionnelle de la Banque, la Direction de Gestion des Risques présente au Comité de Gestion des Risques des analyses de sensibilité afin d'identifier le plus tôt possible les probables problèmes auxquels la Banque pourrait faire face et se rassurer de la capacité de la Banque à faire face à ses besoins de liquidité et à la croissance du portefeuille de crédit.
- Les tests de résistance sur les risques de marché visent à utiliser des scénarios de variation des indicateurs macroéconomiques, du taux de change, de la courbe des rendements des titres, du mouvement des taux d'intérêts sur la position de change de la Banque, sur le portefeuille des titres, sur les actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt afin de déterminer le niveau de perte attendue ainsi que la capacité de la Banque à supporter ces différents scénarios.
- Les tests de résistance sur le portefeuille de crédit sont effectués de manière périodique suivant des hypothèses de base (simulation réalisée sur base de la matrice de transition moyenne trimestrielle) et des hypothèses pessimistes avec des scénarios de dégradation du portefeuille dans le but de tester la solidité des fonds propres à absorber les chocs éventuels.

3.3. Dispositifs de surveillance des risques

EquityBCDC a mis en place une approche holistique afin d'être en mesure à tout moment d'identifier les risques et de prendre des mesures à temps visant à garantir une assurance raisonnable quant à la réalisation de ses objectifs.

Cette démarche est un processus continu impliquant TOUT le personnel de la Banque. Des formations sont organisées de manière périodique dans le but de sensibiliser le personnel sur leur implication directe et quotidienne dans la gestion des risques.

La Banque prend en compte cinq composantes dans la gestion et le contrôle des risques ; à savoir :

1. L'environnement de travail : cette composante intègre la culture d'entreprise de la Banque et les valeurs éthiques fortes qui orientent ses activités, l'organigramme établissant la séparation des pouvoirs des Directions/Départements, la définition et publication des politiques de gouvernance des activités renforcées par des procédures et des processus, la définition et la mise en place d'un cadre d'évaluation de performance non ambiguë du personnel et une approche de promotion basée uniquement sur la performance et la méritocratie.

2. L'évaluation continue des risques qui consiste à la mise en place d'un outil RCSA (Risk and control Self-Assessment) permettant l'identification, l'analyse et l'évaluation des risques ainsi que la définition des activités de contrôle en fonction des risques décelés. Cet outil permet de mettre à jour la cartographie des risques et le profil de risque de la Banque. Chaque Cadre de Direction et Middle Managers (cadres moyens) sont formés à l'utilisation de cet outil au sein de la Banque.

3. Le contrôle permanent et périodique qui consiste aux activités de contrôle par échantillonnage ou de manière exhaustive menées par les entités de la première, deuxième et troisième ligne de défense. La Banque a mis en place des outils de pilotage et de contrôle afin de renforcer la gestion des risques à la première ligne de défense.

4. La communication et formation du personnel : EquityBCDC met un accent particulier sur la formation et la sensibilisation du personnel sur le cadre de gestion et contrôle des risques. Une communication est faite suivant les différents canaux internes avec l'implication de la Direction des Ressources Humaines afin d'informer le personnel sur les dispositions à prendre visant le renforcement de la gestion des risques.

5. L'évaluation du dispositif du système de gestion des risques : L'objectif de cette composante vise à évaluer une fois par an au sein de la Banque la solidité et l'efficacité du dispositif de gestion et contrôle des risques dans le but de l'améliorer suivant le caractère évolutif et dynamique du risque en tenant compte des facteurs internes et externes.

04 DISPOSITIF GLOBAL DE CONTROLE INTERNE



DISPOSITIF GLOBAL DE CONTROLE INTERNE

Suivant l'instruction 17 de la Banque Centrale du Congo, EquityBCDC a un dispositif de contrôle interne à trois niveaux complémentaires et non exclusifs dont les rôles spécifiques peuvent être résumés de la manière suivante :

A. La première ligne de défense ou contrôle de premier niveau : est constituée de toutes les entités en charge de conduire les activités commerciales, opérationnelles et de support de la Banque. Chaque activité et opération sont couvertes dans une procédure publiée décrivant les étapes à suivre tout en intégrant le principe de « quatre yeux » et de la ségrégation des tâches à tous les niveaux. Ce principe pose les fondements de gestion des risques des opérations chez EquityBCDC.

Ce contrôle est effectué dans les Agences et Guichets avancés par les responsables des opérations, les BGDM (Business Growth & Development Managers) et/ou les Chefs de caisse. Afin de renforcer et faciliter le contrôle de premier niveau dans les agences, la Banque a lancé depuis 2023 un outil en ligne appelé « **Snap Check** » qui permet à chaque préposé des opérations de poster en ligne les évidences de contrôle afin de faciliter l'accès et la contrevérification par les Responsables.

B. La deuxième ligne de défense ou contrôle de deuxième niveau : Les Directions de gestion des risques, de Contrôle Permanent et de Conformité et Lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme, organisent de manière permanente des contrôles des opérations de la Banque sur base d'une cartographie des risques prenant en compte toutes les activités et produits ainsi que la stratégie résumée dans le « Plan de Relance et de Résilience de l'Afrique ».

La Direction de gestion des risques élabore la politique générale de gestion des risques permettant d'identifier, d'évaluer, d'atténuer, de maîtriser et de surveiller les risques liés aux activités de la Banque. Elle coordonne et surveille l'exécution de la politique d'appétence du risque défini par le Conseil d'Administration et évalue tous les nouveaux produits ou nouvelle activité de la Banque. Elle a un Département dédié à la gestion du risque de Fraude qui travaille 24h/24 en utilisant un outil en ligne et à temps réel de détection des transactions suspectes passées dans le système Finacle et les autres canaux (EquityBCDC online, One Equity, ATMs, etc.).

La Direction Conformité et AML (Anti-money Laundering) :

Elle a pour rôle de s'assurer de la conformité des activités de la Banque aux lois et règlements en vigueur notamment en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, lutte contre la corruption et en matière d'éthique et déontologie conformément aux prescrits de l'instruction n°17, art.42. Elle est directement rattachée à la Direction Générale et dispose d'un lien fonctionnel avec l'organe délibérant à travers le Comité d'Ethique et de Conformité.

La Direction du Contrôle Permanent :

La Direction du Contrôle Permanent d'EquityBCDC est responsable de la mise en œuvre, du pilotage ainsi que de la coordination de la réalisation des contrôles permanents de deuxième niveau sur l'ensemble des activités opérationnelles de la Banque et de manière indépendante par rapport aux entités assurant le traitement desdites activités.

Conformément aux instructions BCC, la Direction du Contrôle Permanent s'assure de la bonne exécution des contrôles permanents de premier niveau en partant des risques identifiés dans la cartographie des risques sur les processus opérationnels de la Banque afin de s'assurer de la rigueur de leur exécution conformément aux procédures approuvées par l'organe délibérant.

Les constats effectués à l'issue de ces contrôles de deuxième niveau sont formalisés et communiqués aux entités concernées pour correction avec les recommandations éventuelles relatives à l'amélioration de la qualité des processus opérationnels.

En 2025, la Direction du Contrôle Permanent a engagé un renforcement structurant de son dispositif consolidant deux piliers clés en complément de la régionalisation du contrôle permanent de deuxième niveau.

Cette orientation stratégique s'est traduite par le renforcement ciblé des effectifs, aussi bien au niveau des Régions qu'au Siège, afin d'assurer une meilleure couverture des activités conformément aux exigences opérationnelles, réglementaires ainsi qu'aux procédures de la Banque.

Cette démarche répond à la nécessité d'accompagner la croissance des activités, tenant compte à la fois de l'augmentation du volume d'activités ainsi que l'évolution continue du profil de risques de l'institution. Elle vise à doter la fonction Contrôle Permanent de deuxième niveau de capacités renforcées, lui permettant d'exercer pleinement son rôle suivant l'instruction 17 de la Banque Centrale du Congo, de maîtrise des risques et de sécurisation des opérations dans un environnement bancaire en constante mutation.

De plus, la mise à jour des plans et catalogues de contrôle, alignée avec la mise à jour de la cartographie des risques, a permis d'améliorer la prise en compte des risques émergents et résiduels ; l'objectif étant de garantir un alignement optimal du plan annuel de contrôle y compris des effectifs mobilisés avec le profil de risques de la Banque, afin d'assurer une couverture exhaustive, cohérente et efficace de l'ensemble des activités bancaires.

C. La troisième ligne de défense ou le contrôle de troisième niveau : Le contrôle périodique de troisième niveau est exercé par la fonction d'Audit Interne qui est fonctionnellement rattachée au Conseil d'Administration. Ce rattachement est fait par le biais du Comité d'Audit composé de trois administrateurs non exécutifs. L'Audit Interne entretient cependant un rapport administratif avec la Direction Générale.

Elle a pour objectif d'évaluer de manière périodique la solidité et l'efficacité du système de gestion des risques et de contrôle interne. Son champ d'application prend en compte à la fois les entités de la première ligne de défense ainsi que celles de la deuxième ligne de défense.

4.1. Fonctionnement de l'Audit Interne

L'Audit Interne est une activité indépendante et objective qui apporte à la banque une assurance quant au degré de maîtrise de ses opérations, lui prodigue des conseils pour les améliorer et contribue à créer de la valeur ajoutée. Grâce à son examen objectif d'éléments probants et à une évaluation indépendante des processus de gouvernance, de management des risques et de contrôle, l'Audit interne aide la banque à atteindre ses objectifs en apportant une approche systématique, méthodique et rigoureuse. Son objectif est d'améliorer l'efficacité de ces processus, ainsi que la gouvernance des procédures et des politiques internes.

Pour s'aligner sur la nouvelle vision innovante de la valeur ajoutée du métier d'audit interne telle que redéfinie par l'Institute of Internal Auditors, l'audit interne se positionne comme une entité indépendante et objective qui renforce la capacité de l'organisation à créer, protéger et maintenir de la valeur en lui fournissant une assurance, des conseils, une vision et une prévoyance indépendants, fondés sur les risques et objectifs.

Pour se conformer aux nouvelles normes d'audit interne entrées en application le 9 janvier 2025, la fonction d'audit interne a mis en place une structure solide garantissant son indépendance, son objectivité et son efficacité. Cette indépendance a été matérialisée par l'élaboration d'une charte d'audit interne qui définit clairement sa mission, son autorité et ses responsabilités. Approuvée par le Conseil d'Administration le 6 mars 2025, cette charte est entrée en vigueur le même jour, assurant ainsi une relation hiérarchique directe qui renforce l'indépendance organisationnelle de la fonction. L'audit interne a adopté également une approche basée sur les risques pour planifier ses missions, en tenant compte des priorités stratégiques et des risques majeurs de l'organisation.

05 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



GOVERNANCE D'ENTREPRISE

EquityBCDC se conforme aux directives établies par la Banque Centrale du Congo (BCC) fixant les règles prudentielles d'application en matière de gouvernance des établissements de crédit à travers son instruction numéro 21, aux autres instructions de la BCC, aux dispositions pertinentes de la loi numéro 22/069 du 27 décembre 2022 sur l'activité et le contrôle des établissements de crédit, telle que complétée et modifiée par la loi n°25/61 du 30 décembre 2015, ainsi qu'à la réglementation communautaire des Actes Uniformes et plus particulièrement celui relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE (OHADA).

Dans ce contexte, conformément à l'article 4 de ladite instruction, la gouvernance d'entreprise au sein de la Banque englobe les relations entre ses actionnaires, l'organe délibérant, l'organe exécutif et les autres parties prenantes chargées d'orienter, surveiller, diriger, organiser, mettre en œuvre et contrôler ses activités.

Les dispositions de ces textes législatifs et réglementaires sont intégrées dans son cadre normatif interne selon la hiérarchie suivante :

- Les statuts sociaux ;
- Le mémorandum de gouvernance ;
- Les diverses chartes régissant chacun des organes de gouvernance de la Banque (y compris les fonctions de contrôle).

Cette structuration assure une gouvernance solide et conforme aux normes établies, garantissant ainsi une gestion efficace, transparente et responsable au sein de EquityBCDC.

5.1. Structure actionariale

La structure de l'actionariat d'Equity Banque Commerciale du Congo en fin décembre 2025 avec des fonds propres de base 1.971.341 actions ; chacune souscrite et entièrement libérée se présente comme repris dans le tableau ci-dessous :

Actionnaires	Nombre d'actions	%
Equity Group Holdings	1,688,815	85,67%
Etat congolais	240,000	12,17%
Société Financière Internationale (SFI)	35,395	1,80%
Autres	7,131	0,36%
Total	1,971,341	100,00%

5.2. Structure du Conseil d'administration

Conformément aux statuts de la Banque, les membres du Conseil d'Administration sont désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour une durée déterminée : trois ans, renouvelable une fois, pour les administrateurs indépendants, six ans pour les autres administrateurs non-exécutifs et cinq ans pour les administrateurs exécutifs.

À la fin de l'année 2025, le Conseil d'Administration était constitué de dix membres, dont cinq indépendants. Dans le cadre de l'élargissement de ses capacités de gouvernance, la Banque a présenté une candidature d'administrateur à la Banque Centrale du Congo pour obtenir les agréments nécessaires. Pendant la même période, la Banque était sur le point de finaliser le processus de désignation d'un autre administrateur indépendant. L'objectif étant d'augmenter au moins le nombre de membres du Conseil d'Administration à douze, conformément aux Instructions de la Banque Centrale du Congo.

A. Critères de sélection

Un administrateur est nommé par l'Assemblée Générale en tenant compte de son expérience et de sa connaissance dans le domaine bancaire, financier, ou de gestion d'entreprise.

Le Président du Conseil d'Administration est élu par les membres du Conseil d'Administration.

B. Procédure de proposition et de démission/non reconduction

Aux termes de l'article 17 des statuts coordonnés d'Equity Banque Commerciale Du Congo, les Administrateurs sont choisis et nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui statue à la majorité des voix présentes ou représentées. Par parallélisme de forme, les démissions sont constatées au niveau de l'Assemblée Générale Ordinaire.

C. Administrateurs Indépendants

Le Conseil d'Administration compte à ce jour **cinq (5)** Administrateurs Indépendants choisis selon leurs compétences et qualités. Le Directeur Général est d'office Administrateur Exécutif et ce, conformément aux instructions de la Banque Centrale du Congo.

5.3. Structure de l'organe exécutif

Le Comité de Gestion d'EquityBCDC est composé d'au moins deux membres selon les statuts de la Banque. La nomination ainsi que la révocation des membres sont faites par le Conseil d'Administration de la Banque.

A. Critères de sélection

Les membres du Comité de Gestion sont choisis par le Conseil d'Administration selon leur expérience et connaissance dans les domaines bancaire, financier et de gestion d'entreprise.

B. Procédure de proposition et de démission/non reconduction

Selon les statuts de la Banque, le Conseil d'Administration est le seul organe compétent pour nommer et remplacer, dans l'une de ses réunions, les membres du Comité de Gestion.

C. Composition

Le Comité de gestion de la Banque, est composé de :

N°	NOMS	FONCTION	DUREE DU MANDAT
1	Willy MULAMBA KABADI	Directeur Général	5 ans renouvelables
2	Timo ALEY ANGU NTOTO	Directeur Général Adjoint	5 ans renouvelables
3	Yves BINZUNGA KUSSA	Directeur Général Adjoint	5 ans renouvelables
4	Hugues BOKETSU EFOLE	Directeur Général Adjoint	5 ans renouvelables
5	Pierre EZAN DJAN	Directeur Général Adjoint	5 ans renouvelables

D. Politique de rémunération

La rémunération des membres du Comité de Gestion est déterminée par le Conseil d'Administration.

6.0 ANNEXES

6.1 ETATS FINANCIERS ANNUELS



BILANS AU 31 DECEMBRE 2025 ET AU 31 DECEMBRE 2024

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

ACTIF		31/12/2025	31/12/2024
Trésorerie et opérations interbancaires			
Caisses, Banque Centrale et Correspondants	3.1	5 012 342 374	6 922 038 499
Créances sur les établissements de crédit	3.3	973 903 453	860 628 425
Total Trésorerie et opérations interbancaires		5 986 245 827	7 782 666 924
Opérations avec la clientèle			
Portefeuille effets commerciaux	4	981 423 818	672 952 240
Découverts et autres crédits à la clientèle	5	4 479 107 561	5 484 111 453
Total Opérations avec la clientèle		5 460 531 379	6 157 063 693
Comptes des tiers et de régularisation			
Régularisations de l'actif	6	88 096 773	109 147 355
Divers actifs	7	123 503 641	112 584 522
Total Comptes des tiers et de régularisation		211 600 414	221 731 877
Valeurs immobilisées			
Valeurs immobilisées (corporelles et incorporelles) nettes	8	248 253 367	216 832 173
Portefeuille titres	9	4 836 415	4 230 000
Garanties et cautionnements		8 616 592	10 477 831
Total Valeurs immobilisées		261 706 374	231 540 004
TOTAL ACTIF		11 920 083 994	14 393 002 498
COMPTES D'ORDRES			
Engagements donnés	30	2 021 785 419	1 157 547 798
Engagements reçus	31	11 763 478 616	1 988 875 221
Engagements internes	32	324 122 196	404 884 763
TOTAL COMPTES D'ORDRE		14 109 386 231	3 551 307 782

BILANS AU 31 DECEMBRE 2025 ET AU 31 DECEMBRE 2024

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

PASSIF		31/12/2025	31/12/2024
Trésorerie et opérations interbancaires			
Emprunt et découverts interbancaires		369 252 010	237 626 094
Total Trésorerie et opérations interbancaires	3.2	369 252 010	237 626 094
Opérations avec la clientèle			
Dépôts et comptes courants à vue	10	5 974 819 877	7 637 696 907
Dépôts à terme et comptes d'épargne	11	3 053 321 034	3 984 618 735
Autres comptes de la clientèle		181 118 749	208 785 760
Total Opérations avec la clientèle		9 209 259 660	11 831 101 402
Comptes des tiers et de régularisation			
Régularisations du passif	12	384 110 036	405 363 083
Divers passifs	13	237 572 415	207 033 315
Total Comptes des tiers et de régularisation		621 682 451	612 396 398
Capitaux permanents			
Capital social	14	10 448 107	10 448 107
Réserves et primes	15	510 535 288	628 540 349
Plus-value de réévaluation des actifs immobilisés		110 021 450	110 021 450
Provisions réglementées	16	10 940 035	14 268 431
Report à nouveau		563 405 729	429 838 869
Bénéfice de l'exercice		370 311 314	341 780 938
Total capitaux propres		1 575 661 923	1 534 898 144
Subventions d'équipement		121 009	154 104
Provisions pour risques, charges et pertes	17	124 804 305	144 283 202
Dettes à long et moyen termes	18	19 302 636	32 543 154
Total Capitaux permanents		1 719 889 873	1 711 878 604
TOTAL PASSIF		11 920 083 994	14 393 002 498

COMPTES DE RESULTAT POUR LES EXERCICES CLOTURES AUX 31 DECEMBRE 2025 ET 31 DECEMBRE 2024

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2025	31/12/2024
Produits sur opérations de trésorerie et opérations Interbancaires	19	168 891 010	195 074 523
Charges sur opérations de trésorerie et opérations Interbancaires	20	(25 017 919)	(21 836 860)
Produits sur opérations avec la clientèle	21	698 684 079	651 146 718
Charges sur opérations avec la clientèle	22	(162 482 184)	(194 270 259)
Produits sur opérations bancaires diverses	23	678 892 806	596 441 977
Charges sur opérations bancaires diverses	24	(176 186 389)	(144 254 072)
Produits Nets Bancaires		1 182 781 403	1 082 302 027
Produits accessoires	25	14 120 007	13 479 013
Charges générales d'exploitation	26	(340 189 815)	(316 704 701)
Charges de personnel	27	(232 364 811)	(193 865 282)
Impôts et taxes		(14 480 594)	(11 406 500)
Résultat brut d'exploitation		609 866 190	573 804 557
Dotations aux amortissements	16	(36 014 315)	(34 772 058)
Résultat courant avant impôt et exceptionnel		573 851 875	539 032 499
Dotations et reprises sur provisions	28	(78 787 538)	(104 531 700)
Résultat exceptionnel	29	27 075 147	(8 610 064)
Résultat courant avant impôt		522 139 484	425 890 735
Impôt sur le bénéfice		(151 828 170)	(84 109 797)
BENEFICE DE L'EXERCICE		370 311 314	341 780 938

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

	Solde du 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Actualisation	Solde du 31/12/2025
Capital social	10 448 107	-	-	-	10 448 107
Réserve légale	75 884 814	34 178 094	-	(23 265 158)	86 797 750
Réserve statutaire	130 051 661	-	-	(30 337 160)	99 714 501
Réserve facultative	237 181	-	-	(55 237)	181 854
Réserve pour ventes des immeubles	11 614 084	-	-	(2 709 219)	8 904 865
Prime de fusion	216 726 018	-	-	(50 555 694)	166 170 324
Prime d'émission du capital	194 026 591	-	-	(45 260 597)	148 765 994
Plus-value de réévaluation	110 021 450	-	-	-	110 021 450
Provision pour reconstitution du capital	14 268 431	-	-	(3 328 396)	10 940 035
Report à nouveau	429 838 869	307 602 844	-	(174 035 984)	563 405 729
Résultat de la période	341 780 938	370 311 314	(341 780 938)	-	370 311 314
Total Capitaux Propres	1 534 898 144	712 092 252	(341 780 938)	(329 547 535)	1 575 661 923

Les notes 1 à 35 font partie intégrante de ces états financiers.

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2025 ET 31 DECEMBRE 2024

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	1 575 016 320	1 456 142 231
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(739 351 857)	(688 472 391)
Dépôts/Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	131 625 916	86 811 030
Prêts et avances/Remboursement prêts et avances accordées à la clientèle	756 726 958	(1 246 803 667)
Dépôts/Retraits de dépôts de la clientèle	(2 621 841 742)	3 211 775 611
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	(232 364 811)	(193 865 282)
Autres flux de trésorerie provenant des activités- d'exploitation	(125 812 152)	167 721 192
Impôt sur les bénéfices	(131 551 475)	(166 533 139)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	1 387 552 844	2 626 775 585
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	(1 254 824)	(6 600 600)
Acquisitions/cession sur immobilisations	(67 435 509)	(38 703 888)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS	(66 180 685)	(45 304 488)
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Emission d'actions		
Emission d'emprunts	-	827 278
Remboursement d'emprunts	(13 140 032)	(6 595 583)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	(13 140 032)	(5 768 305)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités.	(329 547 535)	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période.	(1 796 421 095)	2 575 702 792
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	7 782 666 924	5 206 964 131
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	5 986 245 829	7 782 666 924

Les notes 1 à 35 font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

1. ACTIVITES

EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A., anciennement dénommée Banque Commerciale du Congo est une société constituée par acte notarié du **16 septembre 1952** sous forme de société par actions à responsabilité limitée. La prorogation de la durée de la Banque a été autorisée pour un second terme de 30 ans prenant cours à partir du **2 octobre 2012**, sur base de l'**Ordonnance n° 12-030** du 21 septembre 2012. En 2014, ses statuts ont été harmonisés à l'acte uniforme **OHADA** relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique. La Banque est devenue une société anonyme.

Elle est établie selon la législation bancaire de la République Démocratique du Congo telle que stipulée par l'**Ordonnance-Loi n° 72/004** du **14 janvier 1972** relative à la protection de l'épargne et au contrôle des intermédiaires financiers et telle que modifiée par la loi **003/2002** du **2 février 2002** relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédits. A ce jour, la loi **003/2002** du 2 février 2002 a été remplacée par la loi **n°22/069** du 27 décembre 2022 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit en République Démocratique Congo (RDC) entrée en vigueur en 2023.

Conformément à ses statuts, **EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A.** a notamment pour objet d'effectuer toutes opérations de banque, de bourse, de change, de finances, de trésorerie, de commission et de ducroire, etc.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables les plus importants se résument comme suit :

2.1. PRINCIPES DE BASE DE LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont préparés, à l'exception de la réévaluation des immobilisations, selon la méthode conventionnelle du coût historique et conformément aux principes comptables généralement acceptés en République Démocratique du Congo pour le secteur bancaire complétés par les instructions et directives de la Banque Centrale du Congo. Ces états financiers sont également préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

2.2. TRANSACTIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont converties en Franc Congolais aux taux de change en vigueur le jour de l'opération. En fin du mois, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en Franc Congolais aux taux de change en vigueur à la date du bilan et les gains et pertes de change y résultant sont inclus dans le résultat.

2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition. Chaque année, conformément à l'**Ordonnance-loi n° 89/017** du 18 février 1989, les immobilisations sont réévaluées par l'application des coefficients fixés annuellement par le Ministère des Finances.

L'augmentation de la valeur comptable liée à la réévaluation est créditée dans le compte « **Plus-value de réévaluation** ». Suivant l'instruction de la Banque Centrale du Congo contenue dans la lettre référencée **Gouv. /n° 001103** du **2 août 2007**, la plus-value dégagée n'est plus transférable au capital depuis l'exercice 2007.

Depuis le **31 décembre 2000**, les terrains sont réévalués conformément aux dispositions de l'article premier et de l'article **5** modifié de l'Arrêté Ministériel n°017/CAB/MIN/FIN/98 du **13 avril 1998**.

L'amortissement est déterminé linéairement, de manière à ramener le coût de chaque actif ou son montant réévalué à la valeur résiduelle sur la durée d'utilisation estimée sur la base de l'arrêté ministériel n°017/ CAB/MIN/FIN/98 du **13 avril 1998**.

Les taux d'amortissement pratiqués par la Banque sont les suivants :

	Taux (%)
Immeubles	3
Mobilier et matériel de bureau et d'habitation	10
Matériel roulant	25
Outillages	33
Matériel informatique	20

2.4. PROVISIONS

Les provisions sur les autres actifs et les provisions pour charges et pertes sont déterminées par la Direction de la Banque et approuvées par le Conseil d'Administration. Chaque année, la Direction affecte des montants qu'elle considère comme suffisants pour refléter ces actifs à une valeur adéquate dans le patrimoine de la Banque conformément aux dispositions comptables en vigueur.

Les provisions pour litiges sont déterminées sur base d'un état de suivi de potentielles expositions au risque judiciaire validées par le comité de risques judiciaires.

Selon le Décret n° 4/08 du 20 mai 2004, les Banques commerciales sont autorisées à constituer une provision pour reconstitution du capital qui est fiscalement déductible. Cette provision est déterminée sur base de l'équivalent en devise du capital social après la prise en compte de la plus-value de réévaluation et de l'évolution du taux de change entre le début d'un exercice et sa clôture.

Les provisions sur les créances sont constituées conformément à l'instruction n°16, modification n°3 de la Banque Centrale du Congo applicable depuis le 29 novembre 2018.

2.5. TAUX DE CHANGE

Les taux de change du Franc Congolais par rapport au Dollar américain et à l'Euro sont les suivants :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
USD =	2 181,3905	2 845,0572
Euro =	2 569,2921	2 991,7825

3. TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Ce poste se détaille comme suit :

3.1. Caisses, Banque Centrale et Correspondants

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Caisses (a)	727 539 345	867 293 366
Banque Centrale du Congo (b)	1 352 896 577	1 529 894 597
Correspondants (c)	2 931 906 452	4 524 850 536
Total	5 012 342 374	6 922 038 499

(a) Le solde des caisses est composé des rubriques suivantes :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Encaisses en monnaie locale	163 493 459	110 688 277
Encaisses en devises étrangères	564 045 886	756 605 089
Total	727 539 345	867 293 366

Les encaisses en devises étrangères au 31 décembre 2025 sont principalement constituées des encaisses en Dollar Américain pour l'équivalent de **FC 546,198** milliards (**USD 250,39** millions) et en Euro pour l'équivalent de **FC 17,780** milliards (**Euro 6,92** millions).

(b) Ce poste est constitué principalement de **FC 1 070,23** milliards pour la réserve obligatoire, et **FC 282,67** milliards des avoirs sur le compte disponible BCC.

(c) Les avoirs auprès des correspondants sont constitués de :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Correspondants à vue (i)	2 495 346 655	4 357 011 774
Correspondants à terme (ii)	435 872 360	167 490 246
Créances rattachées	687 437	348 516
Total	2 931 906 452	4 524 850 536

(i) Les correspondants à vue sont principalement constitués des avoirs à vue dans les livres des banques ci-après :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Equity Bank Kenya	2 270 420 443	4 178 611 719
Commerzbank	36 426 034	55 653 916
Unicredito Bank	4 684 940	3 524 526
Natixis	7 791 016	3 493 017
Autres	176 024 222	115 728 596
Total	2 495 346 655	4 357 011 774

(ii) Les correspondants à terme comprennent des placements à terme ainsi que des couvertures auprès des correspondants suivants :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Commerzbank	201 778 621	144 645 189
Standard Bank of South Africa	196 325 145	-
Fimbank	-	2 845 057
Advans Bank	-	20 000 000
Autres	37 768 594	-
Total	435 872 360	167 490 246

3.2. Trésorerie et opérations interbancaires (Passif)

Ce poste se détaille comme suit :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Banquiers à vue	152 912 984	237 483 841
Banquiers emprunts à terme	216 339 026	142 253
Total	236 389 664	237 626 094

3.3. Créances sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit se détaillent comme suit :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Eurobond	376 970 653	492 836 092
Obligations de Trésorerie indexées	585 132 905	278 956 470
Intérêts courus	11 799 895	15 728 584
Intérêts précomptés sur OTI	-	(3 004 459)
Bonds de Trésor indexés	-	76 111 738
Total	973 903 453	860 628 425

4. PORTEFEUILLE EFFETS COMMERCIAUX

Ce poste est constitué essentiellement des effets escomptés de la clientèle.

5. DECOUVERTS ET AUTRES CREDITS A LA CLIENTÈLE

Ce poste se détaille comme suit :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Crédits à long terme	479 199 294	446 723 470
Crédits à moyen terme	2 265 145 158	2 541 140 201
Crédits à court terme (hors effets escomptés)	251 866 538	521 324 423
Découverts	711 296 812	988 189 098
Crédits en souffrance	929 554 080	1 204 883 226
Créances rattachées	56 927 664	53 149 479
Total clients débiteurs bruts	4 693 989 546	5 755 409 897
Provisions sur mauvaises créances	(214 881 985)	(271 298 444)
Total clients débiteurs nets	4 479 107 561	5 484 111 453

Les crédits en souffrance sont ventilés comme suit :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Crédits à surveiller	635 123 756	804 650 711
Crédits pré-douteux	36 568 160	123 670 728
Crédits douteux	104 188 212	103 922 429
Crédits compromis	153 673 952	172 639 358
Total des crédits en souffrance	929 554 080	1 204 883 226

Les créances à surveiller sont classées parmi les crédits en souffrance conformément aux dispositions de l'instruction n°16 modification n°3 de la Banque Centrale du Congo entrée en vigueur le 29 novembre 2018.

6. REGULARISATIONS DE L'ACTIF

Ce poste se détaille comme suit :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Produits à recevoir (a)	17 303 065	35 509 668
Frais généraux payés d'avance (b)	52 130 579	54 220 859
Opérations en suspens (c)	9 035 417	12 866 815
Existences en stock (d)	9 627 712	6 550 013
Total	88 096 733	109 147 355

(a) La rubrique « Produits à recevoir » est principalement constituée des intérêts à recevoir sur les prêts et découverts pour un montant de FC 17,30 milliards.

(b) La rubrique « frais généraux payés d'avance » comprend principalement les transactions de la clientèle non dénouées au 31 décembre 2025 pour **FC 17,38 milliards**, les frais de voyages et autres non encore justifiés pour **FC 21,49 milliards** ainsi que les acomptes sur travaux et diverses prestations pour **FC 13,26 milliards** relatifs à l'achat des rouleaux thermiques pour imprimantes, au rafraîchissement des bâtiments.

(c) Les opérations en suspens au 31 décembre 2025 représentent principalement les écritures à régulariser relatives aux opérations avec **Multipay, Western Union (WU)** et autres pour **FC 6,51 milliards** ainsi que celles relatives aux opérations de crédit, aux opérations de monétique pour **FC 2,53 milliards**.

(d) Il s'agit des montants en stocks des matières et fournitures non consommées au 31 décembre 2025.

7. DIVERS ACTIFS

Les divers actifs sont constitués de :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Débiteurs divers (a)	104 037 033	84 726 964
Etat comptes débiteurs (b)	16 725 752	23 038 199
Avances au personnel (c)	2 732 022	3 109 926
Chèques et effets à l'encaissement (d)	8 834	1 709 433
Total	123 503 641	112 584 522

(a) Les débiteurs divers au 31 décembre 2025 sont principalement constitués du placement de **FC 45,66 milliards** effectué auprès de **EQUITY LIFE ASSURANCE (ELAK)** en date du 29 décembre 2023 en couverture de la provision de l'indemnité de départ à la retraite, de la créance sur **MILVEST** pour l'apurement de sa ligne de crédit pour un montant de **FC 20,35 milliards** ainsi que des opérations en suspens relatives à l'activité **Western-Union** pour **FC 9,96 milliards**.

(b) Le poste « **Etat comptes débiteurs** » comprend principalement le crédit d'impôts de **FC 16,04 milliards** sur les bénéficiaires et profits de l'exercice, consécutif aux paiements des acomptes provisionnels et taxes déductibles.

(c) Le poste « **Avances au personnel** » au 31 décembre 2025 se compose essentiellement des avances sur rentes sous le régime de package pour une valeur de **FC 2,2 milliards** payées au personnel qui devra partir à la retraite dans les prochaines années ainsi que des avances scolaires et sur pécule de congé pour des montants respectifs de **FC 363 millions** et **FC 168 millions**.

(d) Cette rubrique représente essentiellement des chèques à encaisser en monnaie étrangère émis par divers correspondants locaux.

8. VALEURS IMMOBILISEES NETTES

Ce poste se détaille comme suit :

	Immeubles, terrains et Agencements	Matériels et mobiliers	Avances et acomptes sur immobilisations	Incorporelles logicielles et licences d'exploitation	Total
Au 01/01/2025	531 881 291	267 160 202	8 016 681	41 289 336	848 347 510
Acquisitions	5 535 707	22 096 801	34 391 521	5 411 480	67 435 509
Transferts	75 341	532 600	(927 333)	319 932	-
Régularisation	-	-	-	-	-
AU 31/12/2025	537 492 339	289 789 603	41 480 869	47 020 208	915 783 019
Amortissements cumulés					
Au 01/01/2025	(417 282 538)	(187 575 052)	-	(26 657 747)	(631 515 337)
Dotations aux amortissements	(11 073 540)	(19 501 785)	-	(5 438 990)	(36 014 315)
Au 31/12/2025	(428 356 078)	(207 076 837)	-	(32 096 737)	(667 529 652)
Valeurs nettes au 01/01/2025	114 598 753	79 585 150	8 016 681	14 631 589	216 832 173
Valeurs nettes au 31/12/2025	109 136 261	82 712 766	41 480 869	14 923 471	248 253 367

9. PORTEFEUILLE TITRES

Ce poste se présente comme suit :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Participation filiales	3 983 727	3 983 727
Autres	852 688	246 273
Total	4 836 415	4 230 000

La « Participation filiales » représente la prise de participation d'Equity Banque Commerciale du Congo S.A. dans le capital de ses filiales, l'Immobilière de l'Agence de la Gombe « IAG », Des Aviateurs S.A. et Matadi Vangu S.A.

10. DEPOTS ET COMPTES COURANTS A VUE

Cette rubrique est composée de :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Comptes courants	5 659 690 715	7 384 067 576
Comptes chèques	315 129 162	253 629 331
Total	5 974 819 877	7 637 696 907

11. DEPOTS A TERME ET COMPTES D'ÉPARGNE

Ce poste se détaille comme suit :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Comptes à terme	1 575 038 846	2 351 049 421
Comptes d'épargne	1 478 282 188	1 633 569 314
Total	3 053 321 034	3 984 618 735

12. REGULARISATIONS DU PASSIF

Ce poste est constitué des éléments ci-après :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Charges à payer (a)	159 666 704	176 344 611
Produits perçus d'avance (b)	73 484 815	101 512 595
Cantonnements, saisies arrêts et autres (c)	50 281 890	37 649 222
Opérations diverses à régulariser (d)	100 676 627	89 856 655
Total	384 110 036	405 363 083

(a) Les charges à payer sont constituées principalement des provisions diverses, notamment pour bonus, pécules et autres éléments similaires pour **FC 67,63 milliards**, de la provision pour contrôle Banque Centrale du Congo pour **FC 54,78 milliards** et d'autres factures fournisseurs à payer pour **FC 37,25 milliards**.

(b) Les produits perçus d'avance sont constitués essentiellement des commissions sur les mises en place de crédits (commissions de décaissement différées) pour **FC 17,72 milliards** ainsi que les intérêts sur crédits de **FC 55,76 milliards**.

(c) Cette rubrique est constituée des cantonnements effectués par EquityBCDC à la suite des décisions des saisies fiscales et judiciaires prononcées contre ses clients.

(d) Cette rubrique est principalement constituée des transactions de la clientèle en transit pour FC 74,02 milliards, de suspens sur les opérations monétiques pour **FC 20,12 milliards** et divers soldes dus à la clientèle pour **FC 4,63 milliards** ainsi que de sommes du Financement Social destinés à divers projets **FC 726 millions**.

13. DIVERS PASSIFS

Ce poste est constitué de :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Créditeurs divers (a)	149 019 461	152 527 693
Etat (b)	45 230 934	19 256 235
Actionnaires et associés (c)	15 669 083	20 422 585
Chèques et effets à l'encaissement(d)	8 246 579	63 949
Autres	19 406 358	14 762 853
Total	237 572 415	207 033 315

(a) Les créditeurs divers sont composés de :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Provision frais OCC/BIVAC	108 060 569	125 687 579
Garanties reçues des locataires et autres	2 125 868	2 817 733
Valeurs à payer INSS/ONEM/INPP	1 833 980	2 427 624
Autres	19 406 358	21 594 757
Total	149 019 461	152 527 693

(b) Le compte « **Etat** » est constitué des éléments suivants :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Provision pour impôt sur le bénéfice	20 276 694	-
Taxe sur la Valeur Ajoutée	3 166 169	6 821 985
Impôt sur revenu professionnel	2 394 127	3 079 148
Opérations en transit pour compte des régies financières	1 703 505	2 312 985
Autres	17 690 439	7 042 117
Total	45 230 934	19 256 235

(c) La rubrique « **Actionnaires et associés** » est constituée principalement de **FC 15,67 milliards** représentant les fonds reçus dans le cadre du rachat des actions au porteur.

(d) Ce poste est principalement composé des virements et des réceptions effectuées via la chambre de compensation.

14. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Banque est représenté par **1.971.341** actions chacune souscrite et entièrement libérées et se présente comme suit :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Equity Group Holding	1 688 815	85,67%
Etat Congolais	240 000	12,17%
Société Financière Internationale (SFI)	35 395	1,80%
Autres	7 131	0,36%
Total	1 971 341	100 00%

15. RESERVES ET PRIMES

Ce poste se compose des rubriques suivantes :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Réserve légale	86 797 750	75 884 814
Réserves statutaires	99 714 501	130 051 661
Réserves facultatives	181 854	237 181
Réserves sur vente immeubles (a)	8 904 865	11 614 084
Prime de fusion (b)	166 170 324	216 726 018
Prime d'émission (c)	148 765 994	194 026 591
Total	510 535 288	628 540 349

(a) La réserve sur vente d'immeubles représente un résultat positif de **USD 4,08 millions** sur la cession des actifs de la Banque dans le cadre de l'allègement de l'immobilier de la Banque sur autorisation de la Banque Centrale du Congo suivant la lettre réf. **CG/NKB/N° 00112** du **2 octobre 2000**. Cette plus-value a été défiscalisée dans le cadre du Régime Spécial de Restructuration des établissements de crédit.

(b) La prime de fusion représente l'écart entre la valeur de l'actif net de **EQUITY BANK CONGO (EBC)** et la valeur des actions données en échange après l'opération de fusion par absorption de **EQUITY BANK CONGO S.A.** par **EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A.**

(c) Le montant de **FC 148,77 milliards** au 31 décembre 2025 correspond à la valeur actualisée de la prime d'émission, liée à l'augmentation du capital intervenue le 19 septembre 2022 soit, **USD 68,20 millions**.

16. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées sont constituées de la provision pour reconstitution du capital social. Cette provision est déterminée sur base de l'équivalent en devise du capital social après la prise en compte de la plus-value de réévaluation et de l'évolution du taux de change entre le début d'un exercice et sa clôture conformément au Décret n° 4/08 du 20 mai 2004, voir Note 2.4 ci-dessus.

17. PROVISIONS POUR RISQUES, CHARGES ET PERTES

Ce poste est constitué des éléments suivants :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Provisions pour risques bancaires généraux (a)	44 413 157	76 911 135
Provisions pour pension (b)	40 993 159	44 118 854
Provisions pour litiges (c)	27 669 035	13 577 009
Provisions pour engagements hors bilan (d)	11 728 954	9 676 204
Total	124 804 305	144 283 202

(a) La rubrique « Provision pour risques bancaires généraux » représente la provision sur les créances saines constituée conformément à l'instruction n°16 modification n°3 de la Banque Centrale du Congo.

(b) Cette rubrique représente la provision relative aux indemnités de fin de carrière du personnel de la Banque.

(c) La provision pour litiges comprend la provision générale pour divers risques judiciaires et autres.

(d) La provision pour engagement hors bilan est composée de **FC 2,65 milliards** pour les garanties bancaires, **FC 276,53 millions** pour les lettres de crédit et **FC 536,01 millions** pour les traites avalisées et **FC 8,27 milliards** pour les autres autorisations non utilisées.

18. DETTES A LONG ET MOYEN TERMES

Ce poste est constitué de :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Caisses	10 906 953	18 189 609
Banque Centrale du Congo	8 367 911	14 225 286
Correspondants	27 772	128 259
Total	19 302 636	32 543 154

19. PRODUITS SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Ce poste est constitué des éléments ci-après :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Intérêts (Prêts, DAT, Compte à vue et prêt au jour le jour)	166 582 097	193 783 568
Commissions sur transferts domestiques et internationaux	2 308 913	1 290 955
Total	168 891 010	195 074 523

Au 31 décembre 2025, les intérêts sur les avoirs chez les correspondants sont constitués des intérêts sur placements chez les correspondants de FC 55,91 milliards, des intérêts sur compte à vue chez les correspondants de FC 106,50 milliards ainsi que des intérêts sur prêts au jour le jour de FC 4,17 milliards.

20. CHARGES SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Cette rubrique représente principalement les frais de tenue des comptes de la Banque auprès des correspondants.

21. PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Ce poste est constitué des éléments ci-après :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Intérêts sur prêts et découverts	686 436 207	629 296 453
Commissions perçues	10 605 900	21 159 408
Autres	1 641 972	690 857
Total	698 684 079	651 146 718

22. CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Ce poste se compose comme suit :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Intérêts payés sur dépôts à terme	101 171 014	112 444 757
Intérêts payés sur comptes d'épargne	61 311 170	81 825 502
Total	162 482 185	194 270 259

23. PRODUITS SUR OPERATIONS BANCAIRES DIVERSES

Ce poste se compose comme suit :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Commissions sur prestations de services (a)	254 097 075	214 412 003
Commissions et profits sur opérations de change (b)	192 826 951	130 432 775
Autres commissions (c)	125 125 730	121 485 648
Commissions sur opérations de hors bilan	18 230 846	16 814 769
Autres produits bancaires (d)	88 612 204	113 296 782
Total	678 892 806	596 441 977

(a) Cette rubrique est constituée principalement de revenus sur moyens de paiements pour **FC 181,49 milliards**, de frais de tenue des comptes pour **FC 33,05 milliards**, de commissions sur chèques pour **FC 26,02 milliards**, de commissions sur Terminaux de Paiements Electroniques (TPE) pour **FC 3,62 milliards** ainsi que de prestations diverses reçues de l'Etat pour **FC 9,92 milliards**.

(b) Ce poste est constitué essentiellement des opérations de change sur les transactions de la clientèle pour **FC 160,74 milliards**, les opérations de change sur les transactions **Western Union** pour **FC 6,50 milliards** ainsi que les gains sur la réévaluation de position de change de **FC 25,59 milliards**.

(c) Ce poste est constitué principalement des commissions sur retraits billets étrangers pour un montant de **FC 41,93 milliards**, des commissions perçues sur les opérations de caisse pour un montant de **FC 19,61 milliards**, des commissions perçues sur **Agency Banking** pour un montant de **FC 9,80 milliards**, des commissions pour retrait par code **M-pesa** pour un montant de **FC 21,32 milliards** ainsi que des commissions diverses pour un montant de **FC 32,47 milliards**.

(d) Ce poste est constitué essentiellement d'intérêts générés sur les **Euro bonds** souscrits le 29 juin 2021 pour **USD 150 million** ainsi que les commissions sur paie fonctionnaires pour **FC 8,98 milliards**.

24. CHARGES SUR OPERATIONS BANCAIRES DIVERSES

Les charges sur les opérations bancaires diverses sont constituées de :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Charges sur opérations de change	27 259 197	18 837 605
Frais de contrôle BCC	56 729 027	47 662 123
Autres	92 198 165	77 754 344
Total	176 186 389	144 254 072

25. PRODUITS ACCESSOIRES

Les produits accessoires sont composés de :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Produits sur messageries financières	7 472 327	6 842 085
Revenus locatifs	4 837 188	5 785 391
Autres	1 810 492	851 537
Total	14 120 007	13 479 013

26. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation sont constituées de :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Assistance technique et frais d'inspection	93 240 905	82 929 819
Transports et déplacements consommés	32 334 674	27 272 054
Matières et fournitures consommées	17 691 915	21 471 532
Charges diverses d'exploitation	22 397 747	14 150 582
Autres services extérieurs consommés	174 524 574	170 880 714
Total	340 189 815	316 704 701

La rubrique « Autres services extérieurs consommés » est constituée de ce qui suit :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Frais de consultance (a)	41 563 857	35 343 304
Charge de sécurité	32 591 574	32 292 594
Frais de communication	23 399 969	21 758 652
Charges de maintenance Informatique	13 169 433	20 044 083
Location	15 487 449	13 862 322
Marketing	15 389 618	15 650 271
Frais de transport	17 458 489	18 205 268
Frais réparation et d'entretien	9 437 637	7 837 119
Frais de construction et de rénovation	3 639 367	3 968 368
Autres charges	2 387 181	1 918 733
Total	174 524 574	170 880 714

(a) Les frais de consultance comprennent FC 20,58 milliards relatifs à la sous-traitance, FC 20 milliards pour les frais juridiques et FC 975 millions pour les frais en rapport avec l'audit externe.

27. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se composent des rubriques ci-après :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Rémunérations	126 867 339	105 256 230
Avantages en nature et divers (a)	55 181 194	47 433 681
Indemnités diverses	32 344 776	26 407 420
Charges sociales	17 971 502	14 767 951
Total	232 364 811	193 865 282

(a) Le poste « Avantages en nature et divers » se détaillent comme suit :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Assistances Sociales	18 151 487	16 386 730
Soins médicaux	17 694 472	16 646 557
Transport	15 609 061	11 853 250
Formations	3 155 342	2 163 664
Rente viagère (veuves, pensionnés et orphelins)	570 832	383 480
Total	55 181 194	47 433 681

28. DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS

Ce poste est composé des éléments ci-après :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Dotations aux provisions sur créances	(476 388 987)	(534 223 833)
Reprises des provisions et récupérations sur créances	406 473 735	421 635 319
Dotations diverses	(29 485 677)	(10 716 216)
Reprises provisions diverses	20 613 391	18 773 030
Total	(78 787 538)	(104 531 700)

29. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Déficit et excédent de caisse	1 336 103	(95 858)
Produits sur Frais de clôture comptes inactifs	405 908	1 212 240
Amendes et pénalités fiscales	(70 965)	(4 359 485)
Autres Produits et Pertes Exceptionnelles	25 404 101	(5 366 961)
Total	27 075 147	(8 610 064)

30. ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés sont constitués des rubriques suivantes :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Engagements de garantie en faveur de la clientèle	390 055 626	394 874 690
Engagements de financement à la clientèle	1 631 729 793	762 673 108
Total	2 021 785 419	1 157 547 798

31. ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus sont constitués des rubriques suivantes :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Gages fonds de commerce	1 214 606 504	316 388 466
Hypothèques	2 727 278 844	490 017 671
Avals et cautions	2 950 129 086	733 232 587
Nantissements	4 871 464 182	449 236 497
Total	11 763 478 616	1 988 875 221

32. ENGAGEMENTS INTERNES

Les engagements internes sont constitués des éléments suivants :

	31 / 12 / 2025	31 / 12 / 2024
Créances amorties	279 672 808	281 510 904
Agios garanties	44 449 388	57 296 280
Autres	-	66 077 579
Total	324 122 196	404 884 763

33. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées concernent principalement les opérations courantes avec les filiales du Groupe (Voir Note 3.1) ainsi que les crédits accordés au personnel conformément aux procédures de crédit de la Banque et des instructions de la Banque Centrale du Congo (BCC), en vigueur.

34. CRISE A L'EST DU PAYS

En raison de la situation sécuritaire prévalant à l'Est de la République Démocratique du Congo, les agences de Goma et de Bukavu sont totalement fermées. Par conséquent, les inventaires des encaisses dans les agences et distributeurs de billets situés dans ces villes n'ont pas pu être réalisés à la clôture au 31 décembre 2025. Cependant, la direction n'a pas connaissance d'éléments majeurs qui pourraient altérer les soldes des encaisses dans cette zone.

35. PASSIFS EVENTUELS

a. Litiges judiciaires

La banque est impliquée dans différents litiges devant les tribunaux en République Démocratique du Congo avec les tiers et les anciens agents qui réclament souvent des dommages et intérêts d'un niveau excessif par rapport aux dommages réels. Ces litiges demeurent toujours pendants devant les tribunaux. La Direction estime cependant que la provision constituée couvre le risque en rapport avec différents litiges en force.

b. Contrôles fiscaux

Les contrôles fiscaux pour l'exercice 2024 sont en cours de réalisation. La Direction estime cependant que la provision constituée couvre le risque en rapport avec différents litiges en force.

A man in a blue suit, white shirt, and dark tie is looking upwards and to the left. The background is a blurred city skyline at night with lights from buildings.

6.2

TABLEAUX D'INFORMATIONS QUANTITATIVES

TABLEAU 1: FONDS PROPRES RÈGLEMENTAIRES

(Millions de Francs Congolais-FC)

Les fonds propres de base sont constitués des capitaux propres (voir bilan ci-dessus) ; déductions faites de la plus-value de réévaluation des immobilisations et de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles (soit FC 12,492 milliards au 31 décembre 2025).

Les provisions réglementées sont constituées principalement de la provision pour reconstitution du capital social. Cette provision est déterminée sur base de l'équivalent en devise (USD) du capital social après prise en compte de la plus-value de réévaluation et de l'évolution du taux de change entre le début d'un exercice et la clôture conformément au Décret n°4/08 du 20 mai 2004.

Les fonds propres complémentaires sont constitués de la plus-value de réévaluation des immobilisations et de la provision pour risques bancaires généraux constituée conformément à l'instruction N°16 modification N°3 de la Banque Centrale du Congo.

LIBELLE	31 Décembre 2025	30 Septembre 2025	30 Juin 2025	31 Mars 2025
Fonds Propres de base (FP de base) ou Tiers (1)	1 450 717	1 289 641	1 422 372	1 417 766
Fonds Propres de catégorie 1 (Actions ordinaires et assimilés de Tiers 1) (2)	1 450 717	1 289 641	1 422 372	1 417 766
Fonds Propres additionnels de catégories 1 (autres éléments de Tiers 1) (3)	-	-	-	-
Fonds Propres complémentaires (Tiers 2) (4)	166 164	187 678	157 393	181 494
Fonds Propres règlementaires (5)= (1)+(4)	1 616 881	1 477 318	1 579 765	1 599 260

TABLEAU 2: DONNEES PRUDENTIELLES

(Millions de Francs Congolais-FC)

LIBELLE	31/12/2025	30/09/2025	30/06/2025	31/03/2025	NORME REGLEMENTAIRE
1. SOLVABILITE					
Risques de crédit (R1)	8 677 501	9 464 047	8 563 489	7 959 154	
Risque opérationnel (R2)	1 174 393	1 174 393	1 174 393	1 174 393	
Risque de marché (R3)	44 150	38 705	11 719	64 397	
TOTAL RISQUES BANCAIRES R = R1+R2+R3	9 896 044	10 677 145	9 749 601	9 197 944	
Ratio de solvabilité FPB catégorie 1	15%	12%	15%	15%	≥ 6 %
Ratio de solvabilité Fonds Propre Additionnels catégorie 1	0%	0%	0%	0%	≤ 1,5 %
Ratio de solvabilité Fonds propres de Base	15%	12%	15%	15%	≥ 7,5%
Ratio de solvabilité Fonds Propres Complémentaires	2%	2%	2%	2%	≤ 2,5 %
Ratio de solvabilité global	17%	14%	17%	17%	≥ 10 %
Coussin de conservation des Fonds propres (Première année)	9%	6%	9%	9%	≥ 0,75 %
Coussin de conservation des Fonds propres (Deuxième année)	9%	6%	9%	9%	≥ 1,5 %
Coussin de conservation des Fonds propres (Troisième année)	9%	6%	9%	9%	≥ 2,5 %
Coussins Contracycliques	23%	18%	23%	25%	≥ 0,5%
Coussin systémique	23%	18%	23%	25%	≥ 1%
Ratio de solvabilité global + l'ensemble des coussins	17%	14%	17%	17%	≥11,25 %
2. RATIO DE LEVIER	12%	10%	10%	11%	≥ 5 %
3. RATIO DE SURVEILLANCE POSITION DE CHANGE GLOBAL (valeur absolue)	-5%	0%	9%	9%	≤ 15 %
4. COEFFICIENT DE TRANSFORMATION	157%	128%	128%	131%	≥80%
5. RATIO DE LIQUIDITE EN MONNAIE NATIONALE	335%	320%	423%	377%	≥100%
6. RATIO DE LIQUIDITE EN MONNAIES ETRANGERES	114%	104%	90%	126%	≥100%
7. RATIO DE LIQUIDITE GLOBALE	137%	125%	120%	151%	≥100%
8. SOLDE DE TRESORERIE (moyenne sur la période)	4 803 373	4 784 701	4 987 207	5 404 792	
11. RATIO DE DIVISION DES RISQUES (Grands Risques)	56%	85%	56%	62%	≤800%
12. Résultat net de l'exercice/Total actif (ROA)	3%	2%	1%	0%	
13. Résultat net de l'exercice/Fonds propres de base (ROE)	26%	19%	13%	4%	
14. Charges du Personnel/Charges de structures	40%	39%	38%	39%	
15. Charges de structure/Produit net bancaire	50%	51%	50%	52%	

TABLEAU 3: QUALITE DU PORTEFEUILLE (A)

(Millions de Francs Congolais-FC)

LIBELLE	31/12/2025	30/09/2025	30/06/2025	31/03/2025
Créances à surveiller nettes (1)	616 446	618 185	1 099 946	1 034 819
Créances prédouteuses nettes (2)	29 589	92 845	99 628	166 407
Créances douteuses nettes (3)	67 304	61 022	52 408	61 181
Créances compromises (4)	1 334	-10	49	-8
Provisions pour créances en souffrances (5)	214 882	334 714	369 878	336 244
Créances en souffrances brutes (6)=(1)+(2)+(3)+(4)+(5)	929 555	1 106 756	1 668 504	1 598 643
Créances en souffrances Nettes (7)=(1)+(2)+(3)+(4)	714 673	772 042	1 298 626	1 262 399
Total créances nettes (9)	5 403 604	6 169 103	6 170 283	5 661 630
Total créances brutes (10)	5 618 486	6 503 817	6 540 161	5 997 873
Fonds propres de base (11)	1 450 717	1 289 641	1 422 372	1 417 166
Part des créances en souffrance brut/Total créances brutes (12)=(6)/(10) en %	17%	17%	26%	27%
Part des créances en souffrance nettes/Total Créances nettes (13)=(7)/(9) en %	13%	13%	21%	22%
Part des créances en souffrance nettes/Fonds Propres de base (14)=(7)/(11) en %	49%	60%	91%	89%
Créances non performantes nettes (15)= (2)+(3)+(4)	98 227	153 857	198 680	227 580
Part des créances non performantes nettes/Total créances nettes (16)=(15)/(9) en %	2%	2%	3%	3%
Volume des créances restructurées ou rééchelonnées	45 604	61 660	44 603	47 075
Total créances radiées et sorties du bilan	281 561	256 632	283 189	282 453

TABLEAU 4: QUALITE DU PORTEFEUILLE (B) (Millions de Francs Congolais-FC)

RUBRIQUES	Net saine (1)	Provisions (2)	Net en souffrance					
			à surveiller (3)	Provisions (4)	Pré douteux (5)	Provisions (6)	douteux (7)	Provisions (8)
1. Crédits par terme	4 688 932	42 453	616 446	18 678	29 589	6 979	67 304	36 885
Crédits à long terme	479 199	4 630	79 666	2 309	4 883	779	11 824	10 729
Crédits à moyen terme	1 902 788	18 226	390 707	12 100	14 718	3 689	43 699	14 977
Crédit à court terme	1 270 588	12 145	116 915	3 367	9 265	2 330	8 135	8 182
Découverts	1 036 357	7 452	29 158	902	723	181	3 646	2 997
2. Ventilation des crédits par monnaies	4 688 932	42 453	616 446	18 678	29 589	6 979	67 304	36 885
Monnaies Nationales	46 738	471	26 180	829	311	77	974	974
Monnaies Etrangères	4 642 194	41 982	590 266	17 849	29 278	6 902	66 330	35 911
3. Crédits à la clientèle par institution	4 688 932	42 453	616 446	18 678	29 589	6 979	67 304	36 885
Administration Publique Centrale	228 213	2 270	1 963	61	253	63	124	124
Administration Publique locale	17 735	178	1 212	37	-	-	-	-
Entrep./Ets Publiques	65 924	607	365	11	198	49	-	-
Entrep./Ets Privées	2 101 196	17 140	220 076	6 564	2 897	724	5 912	5 945
PME	1 227 437	12 152	120 278	3 573	15 756	3 962	48 992	19 904
Ménages	985 168	9 472	234 068	7 241	9 099	1 834	11 299	9 935
ISBLM	63 258	634	38 484	1 191	1 386	347	977	977
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Crédits à la clientèle résident par secteur	4 688 932	42 453	616 446	18 678	29 589	6 979	67 304	36 885
ACTIONS SOCIALES: MARIAGE, FUNERAILLES, SOINS MEDICAUX, ETUD	21 203	213	61	1	1 155	289	647	64
ACTIVITES FINANCIERES ET ASSURANCES	10 719	114	89	3	-	-	68	68
ADMINISTRATION PUBLIQUE	242 901	2 437	6 714	209	153	38	181	181
AGRICULTURE	57 091	573	111 100	3 466	100	25	90	90
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	-	-	-	-	-	-	-	-
VENTE, REPARATION, PIECES DE RECHANGE DES VEHICULES	15 767	148	4 226	42	7	2	29 773	4 009
COMMERCE DE DETAIL	79 588	758	5 470	171	1 862	466	1 715	1 555
COMMERCE DE GROS	522 840	4 497	32 004	912	5 149	1 288	4 226	3 114
CONSTRUCTION, BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	22 602	227	2 912	91	29	7	2 178	741
ELEVAGE, PECHE ET SYLVICULTURE	1	-	334	10	-	-	-	-
ENSEIGNEMENT	42 265	410	2 458	76	449	113	27	27
ENTREPRISES IMMOBILIERES	53 317	530	1 274	40	464	116	664	664
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	536	5	1 521	47	-	-	686	686
INDUSTRIES EXTRACTIVES (MINES)	1 549 251	12 537	83 306	2 304	4 361	1 103	287	289
PRODUCTION INDUSTRIELLE (MANUFACTURES)	70 091	464	509	16	-	-	4 741	4 764
INFORMATION ET COMMUNICATION	41	-	276	9	-	-	-	-
PRODUCTION ARTISANALE	-	-	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION DES PRODUITS BRASSICOLES	25 720	257	-	-	-	-	-	-
DISTRIBUTION DES PRODUITS BRASSICOLES	-	-	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE GAZ ET D'ELECTRICITE	32 630	326	16 985	528	-	-	-	-
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	-	-	402	12	-	-	-	-
PRODUCTION DES PRODUITS PETROLIERS	11 348	79	1 582	49	-	-	-	-
DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS	179 931	1 801	462	14	-	-	-	-
PRODUCTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	6 538	65	-	-	-	-	-	-
DISTRIBUTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	-	-	-	-	-	-	-	-
SANTE	15 800	154	3 522	109	-	-	4	4
AUTRES ACTIVITES DES ENTREPRISES DE SERVICES	341 678	3 369	27 566	865	5 672	1 422	3 763	3 775
EXPLOITATION FORESTIERE	1 414	14	357	11	-	-	-	-
TELECOMMUNICATION	20 200	202	28	1	77	19	84	84
TEXTILE ET CONFECTION	1 374	14	-	-	-	-	-	-
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	34 579	310	6 509	203	212	53	5 306	4 686
AUTRES ACTIVITES NON SECTORISEES	1 329 507	12 949	306 229	9 471	9 899	2 038	12 864	11 501
NON RESIDENTS_TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-
I. TOTAL CREDIT DE DECAISEMENTS	4 688 932	42 453	616 446	18 678	29 589	6 979	67 304	36 885
II. CREDITS D'ENGAGEMENT :	2 014 664	11 618	6 355	196	-	-	-	-
1. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'IMPORTATION	82 905	813	-	-	-	-	-	-
2. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'EXPORTATION	-	-	-	-	-	-	-	-
3. AUTRES (LETTRES DE GARANTIE ET AUTRES CAUTIONS)	1 931 759	10 805	6 355	196	-	-	-	-

TABLEAU 4: QUALITE DU PORTEFEUILLE (B)

(Millions de Francs Congolais-FC)

RUBRIQUES	Compromis (9)	Compromis (10)	Crédits nets en souffrance (11) = (3+5+7+9)	Total Crédits nets (12) = (1+11)	Provisions pour créances en souffrance	Total Provision	Crédits Bruts
1. Crédits par terme	1 334	152 340	714 673	5 403 605	214 882	257 335	5 618 487
Crédits à long terme	1 155	10 438	97 528	576 727	24 255	28 885	600 982
Crédits à moyen terme	175	43 794	449 299	2 352 087	74 560	92 786	2 426 647
Crédit à court terme	-	80 186	134 315	1 404 903	94 065	106 210	1 498 968
Découverts	4	17 922	33 531	1 069 888	22 002	29 454	1 091 890
2. Ventilation des crédits par monnaies	1 334	152 340	714 673	5 403 605	214 882	257 335	5 618 487
Monnaies Nationales	-	7 110	27 465	74 203	8 990	9 461	83 193
Monnaies Etrangères	1 334	145 230	687 208	5 329 402	205 892	247 874	5 535 294
3. Crédits à la clientèle par institution	1 334	152 340	714 673	5 403 605	214 882	257 335	5 618 487
Administration Publique Centrale	-	468	2 340	230 553	716	2 986	231 269
Administration Publique locale	-	2 383	1 212	18 947	2 420	2 598	21 367
Entrep./Ets Publiques	-	1 039	563	66 487	1 099	1 706	67 586
Entrep./Ets Privées	-	48 876	228 885	2 330 081	62 109	79 249	2 392 190
PME	1 334	61 051	186 360	1 413 797	88 490	100 642	1 502 287
Ménages	-	36 160	254 466	1 239 635	55 170	64 642	1 294 805
ISBLM	-	2 363	40 847	104 105	4 878	5 512	108 983
Autres	-	-	-	-	-	-	-
4. Crédits à la clientèle résident par secteur	1 334	152 340	714 673	5 403 605	214 882	257 335	5 618 487
ACTIONS SOCIALES: MARIAGE, FUNERAILLES, SOINS MEDICAUX, ETUD	-	1	2 413	23 616	956	1 169	24 572
ACTIVITES FINANCIERES ET ASSURANCES	-	236	157	10 876	307	421	11 183
ADMINISTRATION PUBLIQUE	-	2 419	7 048	249 949	2 847	5 284	252 796
AGRICULTURE	-	954	111 290	168 381	4 535	5 108	172 916
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	-	-	-	-	-	-	-
VENTE, REPARATION, PIECES DE RECHANGE DES VEHICULES	175	96	34 181	49 948	4 149	4 297	54 097
COMMERCE DE DETAIL	-	3 390	9 047	88 635	5 582	6 340	94 217
COMMERCE DE GROS	-	11 682	41 379	564 219	16 996	21 493	581 215
CONSTRUCTION, BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	-	2 943	5 119	27 721	3 782	4 009	31 503
ELEVAGE, PECHE ET SYLVICULTURE	-	4	334	335	14	14	349
ENSEIGNEMENT	-	724	2 934	45 199	940	1 350	46 139
ENTREPRISES IMMOBILIERES	-	637	2 402	55 719	1 457	1 987	57 176
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	-	238	2 207	2 743	971	976	3 714
INDUSTRIES EXTRACTIVES (MINES)	1 155	6 070	89 109	1 638 360	9 766	22 303	1 648 126
PRODUCTION INDUSTRIELLE (MANUFACTURES)	-	1 109	5 250	75 341	5 889	6 353	81 230
INFORMATION ET COMMUNICATION	-	-	276	317	9	9	326
PRODUCTION ARTISANALE	-	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION DES PRODUITS BRASSICOLES	-	-	-	25 720	-	257	25 720
DISTRIBUTION DES PRODUITS BRASSICOLES	-	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE GAZ ET D'ELECTRICITE	-	451	16 985	49 615	979	1 305	50 594
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	-	-	402	402	12	12	414
PRODUCTION DES PRODUITS PETROLIERS	-	1	1 582	12 930	49	128	12 979
DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS	-	28 977	462	180 393	28 991	30 792	209 384
PRODUCTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	-	-	-	6 538	-	65	6 538
DISTRIBUTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	-	-	-	-	-	-	-
SANTE	-	429	3 526	19 326	542	696	19 868
AUTRES ACTIVITES DES ENTREPRISES DE SERVICES	-	9 578	37 001	378 679	15 640	19 009	394 319
EXPLOITATION FORESTIERE	-	1	357	1 771	12	26	1 783
TELECOMMUNICATION	-	43	189	20 389	147	349	20 536
TEXTILE ET CONFECTION	-	91	-	1 374	91	105	1 465
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	-	2 698	12 027	46 606	7 640	7 950	54 246
AUTRES ACTIVITES NON SECTORISEES	4	79 569	328 996	1 658 503	102 579	115 528	1 761 082
NON RESIDENTS_TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
I. TOTAL CREDIT DE DECAISSEMENTS	1 334	152 340	714 673	5 403 605	214 882	257 335	5 618 487
II. CREDITS D'ENGAGEMENT :	285	285	6 640	2 021 304	481	12 099	2 021 785
1. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'IMPORTATION	-	-	-	82 905	-	813	82 905
2. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'EXPORTATION	-	-	-	-	-	-	-
3. AUTRES (LETTRES DE GARANTIE ET AUTRES CAUTIONS)	285	285	6 640	1 938 399	481	11 286	1 938 880

TABLEAU 5: VENTILATION DES DEPOTS

(Millions de Francs Congolais-FC)

Rubriques	2025	2024	2023
1. Dépôt par type	9 095 234	11 709 145	8 470 045
Comptes courants	5 974 566	7 637 195	4 902 328
Comptes de chèques	-	-	-
Comptes sur livrets	1 478 282	1 633 569	1 264 234
Provisions	5 317	13 553	6 372
Dépôts de garantie	-	-	-
Autres	62 031	73 779	62 498
Dépôts à terme	1 575 038	2 351 049	2 234 613
Dépôts à régime spécial	-	-	-
2. Dépôt par monnaie	9 095 234	11 709 145	8 470 045
Monnaies Nationales	1 346 723	1 085 000	893 302
Monnaies Etrangères	7 748 511	10 624 145	7 576 743
3. Dépôt par institution	9 095 234	11 709 145	8 470 045
Administration Publique Centrale	440 377	465 449	234 650
Administration Publique locale	20 413	46 964	41 151
Entrep./Ets Publiques	345 393	428 273	508 876
Entrep./Ets Privées	2 075 790	4 155 995	2 215 604
PME	1 895 597	2 277 756	2 013 647
Ménages	3 835 907	3 937 816	3 185 144
ISBLM	481 757	318 692	253 956
Autres	-	78 200	17 017

ATTESTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent rapport est établi sous la responsabilité conjointe des différentes Directions de la Banque ainsi que du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration atteste que ce rapport a été élaboré conformément aux procédures de contrôle interne en vigueur et qu'il reflète fidèlement la situation de la Banque au titre de la période considérée.

METI MABANZA IGNACE

Président du Conseil d'Administration



**EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A, 15. BOULEVARD DU 30 JUIN, COMMUNE DE LA GOMBE
KINSHASA, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

TEL : +243 99 601 80 00 / +243 81 830 27 00 - BOITE POSTALE : 2798 KINSHASA 1

www.equitygroupholdings.com/cd